

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1798

6 août 2011

SOMMAIRE

Adro Beheer S.A., SPF	86276	Bertophe Spf S.A.	86302
Allbest S.A.	86278	Bertophe Spf S.A.	86303
Alumni International Sàrl	86278	Beverage Packaging Holdings (Luxem- bourg) III S.à r.l.	86289
Amarante Investments S.A.	86279	Beverage Packaging Holdings (Luxem- bourg) III S.à r.l.	86289
AM Management S.A.	86279	Beverage Packaging Holdings (Luxem- bourg) II S.A.	86289
AMP Capital Investors (Direct Property Fund) Luxembourg S.à r.l.	86279	Beverage Packaging Holdings (Luxem- bourg) II S.A.	86288
AMP Capital Investors (Luxembourg No. 2) S.à r.l.	86279	Bipolaire S.à r.l.	86302
AOL Europe S.à r.l.	86279	Brean Murray Carret Luxembourg S.à r.l.	86290
AOL Europe Services S.à r.l.	86280	Brean Murray Carret Luxembourg S.à r.l.	86289
Apache-Lux S.à r.l.	86280	Captain Luxco 2 S.à r.l.	86291
AP Portland 6 S.à r.l.	86280	CEREP Benelux Students S.à r.l.	86276
Apydos S.A.	86281	Cyclone Holdings Luxembourg S.à r.l.	86282
Arborescence Investment	86281	DPGP Leaf S.à r.l.	86277
Area Finance S.A.	86281	Galfin S.A.	86302
Arfil S.A.	86281	Geimer Services SARL	86276
Armada Capital SICAV SIF	86282	GEOPF Langenfeld L.P. S.à r.l.	86304
Arnould & Silberreiss	86282	GL US Luxembourg S.à r.l.	86304
Asbury Park S. à r.l.	86282	Grand Hôtel Billia Holding S.A.	86303
Asco Holding S.A.	86287	Home Evolutive SA	86303
Asmara Immobilière S.A.	86287	Hutchison Europe Telecommunications S.à r.l.	86304
Asteri Holding S.A.	86287	Ivesco S.A.	86303
Avila 2 SA	86287	LGC SA	86304
AZ Euro Investments II S.à r.l.	86288	MarketPrizm Group S.à r.l.	86258
Badafo Investments S.à r.l.	86290	Northern Trust Luxembourg Capital S.à r.l.	86275
Badafo Investments S.à r.l.	86290	RE German Small Properties Two General Partners S. à r.l.	86277
Baganza Investments S.A.	86288	Soc.E.Fin. SA	86304
Bahlsen GmbH	86290	Vintage Towers (Luxembourg) Holding S.A.	86276
Bahlsen GmbH	86300		
Balkan Ice Cream Holding S.A.	86301		
Barysud S.A.	86300		
Bati-Lux-Décor S.à r.l.	86301		
Beggener Schlass S.à r.l.	86301		
Belimmolux S.A.	86301		
Bell Equipment International S.A.	86288		
Bellflower S.à r.l.	86302		

MarketPrizm Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 160.294.

In the year two thousand and eleven, on the tenth day of May.

Before Maître Schaeffer, civil-law notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

THERE APPEARED:

Instinet Holdings Incorporated, a company governed by the laws of the State of Delaware, with registered number 3956010 and having its principal office at 1095 Avenue of the Americas, New York, NY 10036 U.S.A. (the "Existing Shareholder"),

Hereby represented by Mr. Hervé Précigoux, lawyer, residing professionally in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy dated 5 May 2011 given under private seal.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Existing Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

It is the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the name of "MARKETPRIZM GROUP S.à r.l.", having its registered office at 41, Bvd. Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 160.294, incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger, civil-law notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, in replacement of Maître Martine Schaeffer, civil-law notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, enacted on the twelfth day of April 2011, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (hereafter referred to as the "Company"). The Company's articles of association have been amended by a deed of the undersigned notary, enacted on the fourth day of May 2011, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The share capital of the Company is currently set at EUR 19,900. (Nineteen thousand nine hundred Euro) represented by 19,900 (Nineteen thousand nine hundred) shares (parts sociales), with a par value of EUR 1.-(One Euro) each, all subscribed and fully paid-up.

The Existing Shareholder, duly represented as stated hereinabove, having recognized to be fully informed of the resolutions to be taken, has decided to vote on all items of the following agenda:

Agenda

1. Increase of the share capital, by an amount of 80,100.- (Eighty thousand one hundred Euro) so as to raise it from its present amount of EUR 19,900.- (Nineteen thousand nine hundred Euro) to EUR 100,000.- (One hundred thousand Euro) by the issue of 80,100.- (Eighty thousand one hundred) new ordinary shares with a par value of EUR 1 (one Euro) each, together with a global share premium of EUR 3,595,289.59 euro (three million five hundred and ninety-five thousand, two hundred and eighty-nine Euro and fifty-nine cents), by contribution in cash (for step 2).

2. Acceptance of the subscription and intervention of COLT LUX MP S.à r.l. as subscriber and full payment of all the new shares by a contribution in cash for an amount of EUR 80,100.- (Eighty thousand one hundred Euro) together with a global share premium of EUR 3,595,289.59 euro (three million five hundred and ninety-five thousand, two hundred and eighty-nine Euro and fifty-nine cents).

3. Amendment of article 6.1 of the articles of incorporation of the Company regarding its share capital in order to reflect such capital increase.

4. Decision to amend the corporate object of the Company so that it shall henceforth read as follows:

"The Company's object is the holding of participations, in any form whatsoever, to acquire or sell or otherwise dispose of and to hold, directly or indirectly, interests in Luxembourg and/or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way. The Company may participate in the creation, development, management and control of any Luxembourg and/or foreign entity. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner, and as the case may be, sell, transfer or otherwise dispose of, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures and certificates of deposit and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. The Company may also hold interests in partnerships.

It may acquire patents, licenses and/or all types of intellectual and industrial rights, manage and develop them, as well as all operations being attached directly or indirectly to its object. The Company may, notably, sell, assign or otherwise dispose of part or all of its patents, licenses and/or all types of intellectual and industrial rights of any nature or origin.

The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or general or strategic advice and support or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial,

or any company being a direct or indirect Shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (the “Connected Companies”), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

1. to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;

2. to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity forming part of the same group as the Company on such terms as may be thought fit and with or without security;

3. to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any Managers or officers of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of the laws of Luxembourg.

The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.”

5. Decision to fully restate the articles of association of the Company;

6. Acceptance of the resignation of Mr. Tal Cohen, as manager of the Company with effect as of the date hereof;

7. Appointment of Mr. Tanuja Randery as class A manager with effect as of the date hereof;

8. Appointment of Mr. Rakesh Basin as class A manager with effect as of the date hereof;

9. Appointment of Mr. Simon Walsh as class A manager with effect as of the date hereof;

10. Appointment of Mr. Mark Ferrari as class A manager with effect as of the date hereof;

11. Appointment of Mr. John Lowrey as class B manager with effect as of the date hereof; and

12. Transfer of the registered office of the Company from 41, Bvd. Prince Henri, L-1724 Luxembourg, to K2 Building, Forte 1, 2a rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg with effect as of the date hereof.

That, on the basis of this agenda, the Existing Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution:

It is decided to increase the corporate capital by the amount of 80,100.- (Eighty thousand one hundred Euro) so as to raise it from its present amount of EUR 19,900.- (Nineteen thousand nine hundred Euro) to EUR 100,000.- (One hundred thousand Euro) by the issue of 80,100.- (Eighty thousand one hundred) new ordinary shares, with a par value of EUR 1 (one Euro) each together with a global share premium of EUR 3,595,289.59 euro (three million five hundred and ninety-five thousand, two hundred and eighty-nine Euro and fifty-nine cents).

Second resolution:

It is decided to approve and record the subscription of the 80,100- (Eighty thousand one hundred) new shares by COLT LUX MP S.A R.L., a company incorporated in Luxembourg as a société à responsabilité limitée with registered number B 160.405 and having its registered office at K2 Building, Forte 1, 2A rue Albert Borschette, L-1246, Luxembourg (the “New Shareholder”), by contribution in cash.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon the New Shareholder, represented by Mrs. Victoria Bénis, of K2 Building, Forte 1, 2a rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, residing professionally in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy dated 2 May 2011 given under private seal,

declared to subscribe to the 80,100.- (Eighty thousand one hundred) new ordinary shares for an amount of EUR 80,100.- (Eighty thousand one hundred Euro) with a global share premium of EUR 3,595,289.59 euro (three million five hundred and ninety-five thousand, two hundred and eighty-nine Euro and fifty-nine cents), and to have them fully paid up by payment in cash, so that from now on the Company has at its free and entire disposal the amount of EUR 3,675,389.59 (three million six hundred and seventy-five thousand, three hundred and eighty nine Euro and fifty-nine cents), as was certified to the undersigned civil-law notary.

Third resolution:

As a consequence of the foregoing resolutions, it is decided to amend article 6.1. of the articles of incorporation of the Company regarding its share capital to give it the following wording:

“The share capital is set at one hundred thousand euros (EUR 100,000), represented by one hundred thousand (100,000) ordinary shares (parts sociales) in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up (the “Shares”).”

FOLLOWING THE PREVIOUS RESOLUTIONS, THE NEW SHAREHOLDER, AS REPRESENTED HERE ABOVE, APPEARS HERE WITH THE EXISTING SHAREHOLDER IN ORDER TO DELIBERATE AND VOTE ON THE FOLLOWING RESOLUTIONS:

Fourth resolution:

The shareholders unanimously decide to amend the corporate object of the Company that shall henceforth read as follows:

“The Company’s object is the holding of participations, in any form whatsoever, to acquire or sell or otherwise dispose of and to hold, directly or indirectly, interests in Luxembourg and/or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way. The Company may participate in the creation, development, management and control of any Luxembourg and/or foreign entity. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner, and as the case may be, sell, transfer or otherwise dispose of, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures and certificates of deposit and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. The Company may also hold interests in partnerships.

It may acquire patents, licenses and/or all types of intellectual and industrial rights, manage and develop them, as well as all operations being attached directly or indirectly to its object. The Company may, notably, sell, assign or otherwise dispose of part or all of its patents, licenses and/or all types of intellectual and industrial rights of any nature or origin.

The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or general or strategic advice and support or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect Shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (the “Connected Companies”), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

1. to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;

2. to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity forming part of the same group as the Company on such terms as may be thought fit and with or without security;

3. to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any Managers or officers of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of the laws of Luxembourg.

The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.”

Fifth resolution:

The shareholders unanimously decide to fully restate the articles of association of the Company to give them the following wording:

1. Name. The name of the company is “MarketPrizm Group S.à r.l.” (the “Company”). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pertaining to such entity and, in particular, the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the “Law”), and these articles of incorporation (the “Articles”).

2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2. The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of its Shareholders deliberating in the manner provided for by the Law and these Articles.

2.3. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the regis-

tered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the holding of participations, in any form whatsoever, to acquire or sell or otherwise dispose of and to hold, directly or indirectly, interests in Luxembourg and/or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way. The Company may participate in the creation, development, management and control of any Luxembourg and/or foreign entity. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner, and as the case may be, sell, transfer or otherwise dispose of, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures and certificates of deposit and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. The Company may also hold interests in partnerships.

3.2. It may acquire patents, licenses and/or all types of intellectual and industrial rights, manage and develop them, as well as all operations being attached directly or indirectly to its object. The Company may, notably, sell, assign or otherwise dispose of part or all of its patents, licenses and/or all types of intellectual and industrial rights of any nature or origin.

3.3. The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or general or strategic advice and support or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect Shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (the "Connected Companies"), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.4. The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

a. to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;

b. to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity forming part of the same group as the Company on such terms as may be thought fit and with or without security;

c. to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any Managers or officers of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of the laws of Luxembourg.

3.5. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.6. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1. The share capital is set at one hundred thousand euros (EUR 100,000), represented by one hundred thousand (100,000) ordinary shares (parts sociales) in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up (the "Shares").

5.2. The share capital of the Company may be increased or decreased one (1) or several times by a resolution of the registered holders of the Shares (the "Shareholders"), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles in article 13.2 g hereof.

5.3. In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any Share may be transferred.

5.4. The Shares shall be indivisible and the Company shall recognise only one (1) owner per Share.

5.5. All Shares shall have equal rights unless otherwise provided in these Articles.

5.6. A register of Shareholders shall be kept at the registered office of the Company and may be examined by each Shareholder upon request.

5.7. The Company may redeem its own Shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

6. Transfer of shares.

6.1. In case of a single Shareholder and among existing Shareholders, the Company's shares are freely transferable.

6.2. Shares may not be transferred inter vivos to non-Shareholders unless Shareholders representing at least three-quarters of the corporate share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

6.3. No transfer of any Shares shall be made by a Shareholder unless the transferee shall have first executed a deed of adherence to any shareholders' agreement that may exist from time to time, and the Company shall not register a transfer of any Shares by a Shareholder unless a deed of adherence to any shareholders' agreement that may exist from time to time has been executed and delivered by the transferee to the Company.

6.4. A Share transfer must be recorded by a notarial or private deed and shall only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.5. In these articles, "Permitted Transfer" shall mean any sale and/or transfer permitted under article 7 and article 8 of these articles of incorporation or any shareholders' agreement that may exist from time to time between the Shareholders.

7. Tag along.

7.1. Subject to article 7.2, if at any time any Shareholder (the "Proposed Seller") proposes to sell and/or transfer some or all of its Shares, otherwise than pursuant to a Permitted Transfer), which, when aggregated with, any previous transfers (excluding any Permitted Transfers) by the Proposed Seller, equals or exceeds, 26.40 per cent. of the nominal value of the Shares in issue (a "Proposed Sale"), the Proposed Seller shall give written notice to the other Shareholders (the "Tag Shareholders") of any Proposed Sale at least ten (10) Business Days prior to the proposed date of completion thereof (a "Proposed Sale Notice"). Such Proposed Sale Notice shall set out, to the extent not described in any accompanying documents, the identity of the proposed buyer (the "Proposed Buyer"), the sale price and other terms and conditions of payment (including warranties and indemnities to be given in favour of the Proposed Buyer), the proposed date of sale and the number of Shares to be acquired by the Proposed Buyer.

7.2. The price per Share to be paid by the Proposed Buyer to the Proposed Seller shall be as agreed between those parties and as notified to the Tag Shareholders in the Proposed Sale Notice.

7.3. The Proposed Sale may not be completed unless the Proposed Buyer has unconditionally offered in writing to buy from the Tag Shareholders the Relevant Proportion of each class of Share then held by the Tag Shareholder on the terms and conditions set out in the Proposed Sale Notice.

7.4. For the purposes of article 7.3, "Relevant Proportion" shall, be calculated as follows. The number of Shares which the Proposed Seller intends to sell shall be calculated as a percentage of his total holding of Shares, and the Tag Shareholders shall be entitled to demand that the same percentage of its/his Shares, are also purchased by the Proposed Buyer.

8. Drag along.

8.1. In this Article a "Qualifying Offer" shall mean a bona fide arm's length offer in writing by or on behalf of any person (the "Offeror") for Shares in the Company not already owned by the Offeror or persons connected or acting in concert with the Offeror, which taken together with shares already owned by the Offeror or persons connected or acting in concert with the Offeror would result in the Offeror holding an aggregate of 40.05 per cent. of the nominal value of Shares in issue.

8.2. If Shareholders together holding more than fifty per cent. (50%) in nominal value of the Shares (the "Accepting Shareholders") have indicated in writing that they wish to accept the Qualifying Offer then the provisions of this article 8 shall apply.

8.3. The Accepting Shareholders shall give written notice (the "Drag Along Notice") to the remaining holders of the Shares (the "Other Shareholders") of their wish to accept the Qualifying Offer and the other holders of Shares shall thereupon become bound to accept the Qualifying Offer and to transfer all of their Shares (the "Called Shares") to the Offeror (or his nominee) with full title guarantee on the date specified by the Accepting Shareholders.

8.4. The Drag Along Notice shall specify:

- a. that the Other Shareholders are required to transfer all their Called Shares pursuant to this article 8;
- b. the identity and address of the Offeror;
- c. the proposed price to be paid by the Offeror for each of the Shares and any other terms and conditions offered for the relevant Shares; and
- d. the proposed place, date and time of the transfer of the relevant Shares pursuant to the Drag Along Notice (the "Drag Completion").

8.5. The Other Shareholders shall sell each of their Called Shares at the same price per Share proposed to be paid for an Accepting Shareholder's Share to be sold to the Offeror on Drag Completion by the Accepting Shareholder and on terms no less favourable than the terms that apply to the Accepting Shareholders and as set out in the Drag Along Notice.

8.6. Drag Along Notices shall be irrevocable but will lapse if the sale of the Accepting Shareholder's Shares to the Offeror does not proceed either:

- a. due to the expiry or non-fulfilment of any conditions to such sale (unless such conditions have been waived in accordance with the terms of the sale documentation); or
- b. if there are no such conditions, within ninety (90) days after the date of service of the Drag Along Notice, and, in the case of (a) and (b), the Accepting Shareholder shall be entitled to serve further Drag Along Notices no earlier than seven (7) days following the lapse of any particular Drag Along Notice.

8.7. The entire net consideration paid by an Offeror or persons connected or acting in concert with the Offeror in respect of all Shares sold and purchased pursuant to a Qualifying Offer, including the proceeds paid in respect of the Called Shares (the “Drag Proceeds”), shall be placed into an account specified by the Company (the “Escrow Account”).

8.8. Drag Completion shall take place on the same date as the date proposed for completion of the sale of the Accepting Shareholder’s Shares.

8.9. At any time after the Drag Proceeds will have been credited in full on the Escrow Account, all Shareholders, the Offeror and the Company shall execute a share transfer agreement substantially under the terms and conditions described in the Drag Along Notice. The Drag Proceeds shall then be reallocated as soon as reasonably practicable following Drag Completion to the relevant Shareholders.

8.10. If any of the Other Shareholders do not on Drag Completion execute transfer(s) in respect of all the Called Shares held by him, the relevant Other Shareholder shall be deemed to have irrevocably appointed any manager of the Company acting individually and not jointly to be his agent and attorney to execute all necessary transfer(s), including if appropriate to execute any act of disposal in relation to the relevant transfer, on his behalf and against receipt by the Company, on trust for the Other Shareholder concerned, of the purchase monies or any other consideration payable for the Called Shares deliver such transfer(s) to the Offeror, or as he may direct, and, subject to stamping, the said manager shall forthwith register the Offeror, or as he may direct, as the holder thereof and, after the Offeror, or his appointee, has been registered as the holder, the validity of such proceedings shall not be questioned by any such person. It shall be no impediment to registration of Shares under this article 8.10 that no Share certificate has been produced.

8.11. Any present or future shareholder hereby undertakes to vote his Shares to approve the Offeror as new shareholder of the Company (as applicable) provided that the Qualifying Offer is made in compliance with this article 8.

9. Management.

9.1. The Company shall be managed by a board of at least four (4) and maximum five (5) managers, composed of at least three (3) Class A Managers and one (1) Class B Manager or four (4) Class A Managers and one (1) Class B Manager (the “Board”) , appointed by a written resolution of the Shareholders or a general meeting of the Shareholders, which shall also set the term of their office.

9.2. A holder of 66 per cent. or more of the nominal value of the Shares in issue shall have the right to appoint and remove or replace up to:

- a. four (4) Class A managers, if the Board comprises of five (5) managers; and
- b. three (3) Class A Managers, if the Board comprises of four (4) managers; (the “Majority Investor Managers”).

9.3. The holder(s) of 10 per cent. or more of the nominal value of the Shares in issue and which have not yet appointed a Class A manager shall have the right to appoint (together) one (1) Class B manager (the “Minority Investor Manager”).

9.4. All powers not expressly reserved to the Shareholder(s) by the Law or the Articles shall fall within the competence of the Board, who shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object set forth in article 3 hereof.

9.5. The Board may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents or committees.

9.6. The Board will determine any such agent’s or committee’s members’ responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency or committees.

10. Meetings and Decisions of the board.

10.1. The Board shall convene as often as the Company’s interests so requires or upon call of any manager.

10.2. A minimum of five (5) Business Days’ notice of meetings, accompanied by details of the venue for such meeting and an agenda of the business to be transacted, shall be given to all the managers. Notice of meetings of the Board may be reduced to two Business Days if urgent business has arisen in which case the nature and circumstances of such urgent business shall be set forth in the notice of the meeting.

10.3. No notice shall be required if all members of the Board are present or represented and have waived the convening requirements and formalities. Notice of a meeting may also be waived by a manager before a meeting. Separate written notices shall not be required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

10.4. Any manager may act at any meeting of the Board by appointing in writing by telegram, telefax, email or letter another manager as his proxy. A manager may also appoint another manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

10.5. The Board can deliberate and act validly only if at least a majority of its members is present or represented and at least two (2) Class A Managers are present or represented. Resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board shall be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

10.6. Should the quorum mentioned in article 10.5 not be constituted at any meeting of the Board, the relevant meeting shall be adjourned for five (5) Business Days.

10.7. Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other.

The participation by such means shall be deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

10.8. Circular resolutions signed by all the managers (the “Managers Circular Resolutions”) shall be valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and shall bear the date of the last signature.

11. Representation of the company. Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of any two (2) managers, including at least one (1) Class A Manager, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by any two (2) managers (including at least one (1) Class A Manager).

12. Liability of the managers. No manager may, by reason of his mandate, be held personally liable for any commitments validly made by him in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

13. Powers of the general meeting of the shareholders.

13.1. Powers and voting rights

a. Resolutions of the Shareholders shall be adopted at a general meeting of Shareholders (the “General Meeting”) or by way of circular resolutions (the “Shareholders Circular Resolutions”) provided that the number of Shareholders of the Company is less than or equal to twenty-five (25). However, resolutions regarding the transfer of Shares (inter vivos) to third parties shall only be adopted at a general meeting of Shareholders.

b. Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions shall be sent to all the Shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the Shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

c. Each Share entitles a Shareholder to one (1) vote.

13.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

a. The Shareholders shall be convened to a General Meeting or consulted in writing at the initiative of any manager or of Shareholders representing more than 50 per cent. of the nominal value of the Shares in issue.

b. Written notice of any General Meeting shall be given to all Shareholders at least eight (8) calendar days in advance of the date of the General Meeting, except in case of urgent business, in which case the nature and circumstances of which shall be set forth in the notice of the General Meeting.

c. A General Meeting shall be held at such place and time as specified in the notice of the General Meeting.

d. If all the Shareholders are present or represented they can waive the convening requirements and formalities and the General Meeting can be validly held without prior notice.

e. A Shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a Shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

f. Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions shall be passed by Shareholders owning more than 50 per cent. of the nominal value of the Shares in issue. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

g. The Articles may be amended with the consent of a majority (in number) of Shareholders owning at least 75 per cent. of the nominal value of the Shares in issue.

h. The following matters shall require the unanimous consent of the Shareholders:

- i. any change in the nationality or legal form of the Company; or
- ii. any increase of the participation of a Shareholder of the Company.

14. Powers of the sole shareholder.

14.1. The provisions of this article 14 shall only be applicable if, and only for so long as the Company has a sole Shareholder.

14.2. The sole Shareholder shall exercise all powers conferred by the Law relating to a General Meeting.

14.3. Any reference in the Articles to the Shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole Shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

14.4. The resolutions of the sole Shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

15. Accounts.

15.1. The financial year of the Company begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

15.2. Each year, the Board shall prepare the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company’s assets and liabilities, with an annex summarising the Company’s commitments and the debts of the manager(s) and Shareholders towards the Company.

15.3. Each Shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office of the Company.

15.4. The balance sheet and profit and loss account shall be approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

15.5. In case the number of Shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the annual General Meeting shall be held on the third Tuesday of the month of June at 3.00 pm at the registered office of the Company, and if such day is not a day on which banks are opened for general business in the city of Luxembourg (a "Business Day"), on the next following Business Day at the same time and place.

16. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises.

16.1. In case the number of Shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to one (1) or more statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes), who may or may not be Shareholders.

16.2. The operations of the Company shall be supervised by one (1) or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

16.3. The Shareholders shall appoint the commissaires aux comptes, if any and réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The commissaires aux comptes and the réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

17. Allocation of profits.

17.1. From the annual net profits of the Company, 5 per cent. shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required when the legal reserve reaches an amount equal to 10 per cent. of the nominal value of the Company's share capital.

17.2. The Shareholders shall determine disposal of the balance of the annual net profits. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

17.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- a. interim accounts are drawn up by the Board;
- b. such interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;
- c. the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;
- d. the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and
- e. where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Shareholders must refund the excess to the Company.

18. Dissolution.

18.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the Shareholders, adopted by unanimous consent of the Shareholders. The Shareholders shall appoint one (1) or several liquidators, who need not be Shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by a resolution of the Shareholders, the liquidators shall have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

18.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed to the Shareholders in proportion to the Shares held by each of them.

19. General provisions.

19.1. Notices and communications shall be made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions shall be evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

19.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

19.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one (1) original or on several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

19.4. Where a French term has been inserted, only French term shall be relevant for the purpose of the interpretation of the exact meaning under these Articles.

19.5. Words importing the singular shall include the plural and vice-versa.

19.6. All matters not expressly governed by the Articles shall be determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the Shareholders from time to time.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately EUR 4000

General meeting

Immediately after the restatement of the articles of association of the Company, the above-named shareholders, as represented here above, unanimously passed the following resolutions:

1) The shareholders acknowledge and accept the resignation of Mr. Tal Cohen as manager of the Company with effect as of the date hereof.

2) Are appointed as class A managers with immediate effect and for an undetermined duration:

- Mrs Tanuja Randery, born on 12 September 1966 at India, with professional address at 15 St Botolph St, London EC3A 7QN, United Kingdom;

- Mr. Rakesh Basin, born on 17 November 1962 at India, with professional address at 15 St Botolph St, London EC3A 7QN, United Kingdom;

- Mr. Simon Walsh, born on 23 July 1971 at UK, with professional address at 15 St Botolph St, London EC3A 7QN, United Kingdom; and

- Mr. Mark Ferrari, born on 4 April 1957 in the United States, with professional address at 15 St Botolph St, London EC3A 7QN, United Kingdom.

2) Is appointed as class B manager with immediate effect and for an undetermined duration:

- Mr. John Lowrey, born on 12 March 1954 in Japan, with professional address at 1 Saint Martin's-le-Grand, London EC1A 4NP, United Kingdom

3) The registered office of the Company is transferred from 41, Bvd. Prince Henri, L-1724 Luxembourg, to K2 Building, Forte 1, 2a rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg with effect as of the date hereof.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille onze, le dix mai.

Par-devant Maître Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A COMPARU:

Instinet Holdings Incorporated, une société de droit de l'Etat de Delaware, enregistrée sous le numéro 3956010 et ayant son siège social 1095 Avenue of the Americas, New York, NY 10036 U.S.A. (l'"Actionnaire Actuel"),

Ici représentée par M. Hervé Précigoux, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 5 mai 2011.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec aux formalités de l'enregistrement.

L'Actionnaire Actuel, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Elle est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée existant sous le nom de "MARKETPRIZM GROUP S.à r.l.", ayant son siège social au 41, Bvd. Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160.294, constituée par un acte notarié de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en remplacement de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, daté du douze avril 2011, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés par acte du notaire instrumentant, daté du quatre mai 2011, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Le capital social de la Société est actuellement de EUR 19.900,- (dix neuf mille neuf cent euros) représenté par 19.900 (dix neuf mille neuf cent) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 1,-(un euro) chacune, intégralement souscrites et libérées.

L'Actionnaire Actuel, dûment représenté comme indiqué ci-dessus, reconnaissant être pleinement informé des décisions à adopter, a décidé de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour:

Agenda

1. Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 80.100,- (quatre-vingt mille cent euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 19.900,- (dix neuf mille neuf cents euros) à EUR 100.000,- (cent mille euros) par l'émission de 80.100,- (quatre-vingt mille cent) nouvelles parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune, avec une prime d'émission globale de EUR 3.595.289,59 (trois millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille deux cent quatre-vingt-neuf euros et cinquante-neuf cents), par apport en numéraire (pour l'étape 2).

2. Acceptation de la souscription et de l'intervention de COLT LUX MP S.à.r.l. comme souscripteur et libération intégrale des nouvelles parts sociales par un apport en nature d'un montant de EUR 80.100,-(quatre-vingt mille cent euros) avec une prime d'émission globale de EUR 3.595.289,59 (trois millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille deux cent quatre-vingt-neuf euros et cinquante-neuf cents).

3. Modification de l'article 6.1 des statuts de la Société relatif à son capital social afin d'y refléter cette augmentation du capital social.

4. Décision de modifier l'objet social de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

“L'objet social de la Société est la détention de participations, sous toute forme, et d'acquérir, de vendre, de disposer autrement et de détenir, directement ou indirectement, des participations dans des entités luxembourgeoises et/ou étrangères, par voie, entre autre, de souscription ou d'acquisition de tous titres et droits sur les participations, souscriptions, émissions, achat ferme ou option, négociation ou autrement. La Société peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute entité luxembourgeoise et/ou étrangère. En particulier, la Société peut acquérir par souscription, achat et échange ou autrement et, le cas échéant, vendre, céder ou disposer autrement de tout titre, action et autre titre de participation, obligation, certificat de créances, et certificat de dépôt et plus généralement de tout titre ou instrument financier émis par une entité publique ou privée. La Société peut également détenir des participations dans des «partnerships».

Elle peut également acquérir des brevets, marques et tout autre droit intellectuel et industriels, les gérer et les développer, ainsi qu'effectuer toutes opérations directement ou indirectement attachées à son objet social. La Société peut notamment vendre, céder ou disposer autrement de tout ou partie de ses brevets, marques et tous autres droits intellectuels ou industriels de toute nature ou origine.

La Société peut également prêter assistance, aussi bien part prêts, garanties ou avis généraux ou stratégiques et soutien ou autrement à ses filiales ou sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, même peu important, ou toute société étant un actionnaire direct ou indirect de la Société ou toute société appartenant au même groupe que la Société (les «Sociétés Liées»), étant entendu que la Société n'entrera dans aucune transaction qui l'engagerait dans toute activité devant être considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

La Société peut en particulier entrer dans les transactions suivantes, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune transaction qui l'engagerait dans toute activité devant être considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

4. contracter des emprunts sous toutes formes ou obtenir toutes formes de facilité de crédit et lever par l'émission, sur une base privée, d'obligations, bons, billets à ordre et autre titre de créance ou de propriété, ainsi que recourir aux instruments financiers dérivés ou autrement;

5. avancer, prêter ou déposer de l'argent ou accorder un crédit à ou avec ou souscrire à ou acquérir tout instrument de dette émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère faisant partie du même groupe de sociétés que la Société aux conditions considérées comme appropriées, avec ou sans garantie;

6. constituer toute garantie, gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel, par hypothèque, par privilège sur tout ou partie de l'entreprise, des biens et avoirs (présents ou futurs) ou par tout ou partie de ces méthodes, pour l'exécution de tout contrat ou obligation de la Société et de l'une des Sociétés Liées, ou de tout gérant ou agent de la Société ou de l'une des Sociétés Liées, dans les limites autorisées par les lois du Grand-Duché de Luxembourg.

La Société peut employer toutes techniques ou instruments pour gérer efficacement ses investissements et pour se protéger contre les risques de crédit, le risque de change, les risques de taux d'intérêts et autres risques.

La Société peut effectuer toutes opérations à caractère commercial, financier ou industriel ainsi que toutes transactions sur biens meubles ou immeubles qui, directement ou indirectement, favorisent ou sont liées à son objet social.”

5. Décision d'entièrement mettre à jour les statuts de la Société;

6. Acceptation de la démission de M. Tal Cohen, de ses fonctions de gérant de la Société avec effet à compter de la date des présentes;

7. Nomination de M. Tanuja Randery aux fonctions de gérant de classe A avec effet à compter de la date des présentes;

8. Nomination de M. Rakesh Basin aux fonctions de gérant de classe A avec effet à compter de la date des présentes;

9. Nomination de M. Simon Walsh aux fonctions de gérant de classe A avec effet à compter de la date des présentes;

10. Nomination de M. Mark Ferrari aux fonctions de gérant de classe A avec effet à compter de la date des présentes;

11. Nomination de M. John Lowrey aux fonctions de gérant de classe B avec effet à compter de la date des présentes; et

12. Transfert du siège social de la Société du 41, Bvd. Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au bâtiment K2, Forte 1, 2a rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg avec effet à compter de la date des présentes.

Sur base de cet ordre du jour, l'Actionnaire Actuel a adopté les résolutions suivantes:

Première résolution:

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de EUR 80.100,-(quatre-vingt mille cent euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 19.900,- (dix neuf mille neuf cents euros) à EUR 100.000,- (cent mille euros) par l'émission de 80.100,-(quatre-vingt mille cent) nouvelles parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune, avec une prime d'émission globale de EUR 3.595.289,59 (trois millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille deux cent quatre-vingt-neuf euros et cinquante-neuf cents).

Deuxième résolution:

Il est décidé d'accepter et d'enregistrer la souscription des 80.100,-(quatre-vingt mille cent) nouvelles parts sociales par COLT LUX MP S.à.r.l., une société constituée selon les lois du Grand-duché de Luxembourg sous la forme d'une société à responsabilité limitée, immatriculée sous le numéro 160.405 et ayant son siège social au Bâtiment K2, Forte 1, 2A rue Albert Borschette, L-1246, Luxembourg (le "Nouvel Actionnaire"), par apport en numéraire.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite le Nouvel Actionnaire, représenté par Mlle Victoria Bénis, demeurant professionnellement au 2a rue Albert Borschette, bâtiment K2, Forte 1, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 2 mai 2011;

déclare souscrire aux 80.100,-(quatre-vingt mille cent) nouvelles parts sociales ordinaires pour un montant de EUR 80.100,-(quatre-vingt mille cent euros) avec une prime d'émission globale de EUR 3.595.289,59 (trois millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille deux cent quatre-vingt-neuf euros et cinquante-neuf cents), et de les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la Société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 3.675.389,59 (trois millions six cent soixante-quinze mille trois cent quatre-vingt-neuf euros et cinquante-neuf cents), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution:

En conséquence des résolutions précédentes, il est décidé de modifier l'article 6.1 des statuts de la Société concernant son capital social pour lui donner la teneur suivante:

Art. 6.1. «Le capital social est fixé à cent mille euros (EUR 100.000.-), représenté par cent mille (100.000) parts sociales nominatives d'une valeur nominale de un euro (EUR 1.-) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées (les «Parts Sociales»).»

SUITE AUX RESOLUTIONS PRECEDENTES, LE NOUVEL ACTIONNAIRE, COMME REPRESENTE CI-DESSUS, COMPARAIT AVEC L'ACTIONNAIRE ACTUEL AFIN DE DELIBERER ET VOTER SUR LES RESOLUTIONS SUIVANTES:

Quatrième résolution:

Les actionnaires décident à l'unanimité de modifier l'objet social de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

“L'objet social de la Société est la détention de participations, sous toute forme, et d'acquérir, de vendre, de disposer autrement et de détenir, directement ou indirectement, des participations dans des entités luxembourgeoises et/ou étrangères, par voie, entre autre, de souscription ou d'acquisition de tous titres et droits sur les participations, souscriptions, émissions, achat ferme ou option, négociation ou autrement. La Société peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute entité luxembourgeoise et/ou étrangère. En particulier, la Société peut acquérir par souscription, achat et échange ou autrement et, le cas échéant, vendre, céder ou disposer autrement de tout titre, action et autre titre de participation, obligation, certificat de créances, et certificat de dépôt et plus généralement de tout titre ou instrument financier émis par une entité publique ou privée. La Société peut également détenir des participations dans des «partnerships».

Elle peut également acquérir des brevets, marques et tout autre droit intellectuel et industriels, les gérer et les développer, ainsi qu'effectuer toutes opérations directement ou indirectement attachées à son objet social. La Société peut notamment vendre, céder ou disposer autrement de tout ou partie de ses brevets, marques et tous autres droits intellectuels ou industriels de toute nature ou origine.

La Société peut également prêter assistance, aussi bien part prêts, garanties ou avis généraux ou stratégiques et soutien ou autrement à ses filiales ou sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, même peu important, ou toute société étant un actionnaire direct ou indirect de la Société ou toute société appartenant au même groupe que la Société (les «Sociétés Liées»), étant entendu que la Société n'entrera dans aucune transaction qui l'engagerait dans toute activité devant être considérée comme une activité réglementée du secteur financier. La Société peut en particulier entrer dans les transactions suivantes, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune transaction qui l'engagerait dans toute activité devant être considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

1. contracter des emprunts sous toutes formes ou obtenir toutes formes de facilité de crédit et lever par l'émission, sur une base privée, d'obligations, bons, billets à ordre et autre titre de créance ou de propriété, ainsi que recourir aux instruments financiers dérivés ou autrement;

2. avancer, prêter ou déposer de l'argent ou accorder un crédit à ou avec ou souscrire à ou acquérir tout instrument de dette émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère faisant partie du même groupe de sociétés que la Société aux conditions considérées comme appropriées, avec ou sans garantie;

3. constituer toute garantie, gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel, par hypothèque, par privilège sur tout ou partie de l'entreprise, des biens et avoirs (présents ou futurs) ou par tout ou partie de ces méthodes, pour l'exécution de tout contrat ou obligation de la Société et de l'une des Sociétés Liées, ou de tout gérant ou agent de la Société ou de l'une des Sociétés Liées, dans les limites autorisées par les lois du Grand-Duché de Luxembourg.

La Société peut employer toutes techniques ou instruments pour gérer efficacement ses investissements et pour se protéger contre les risques de crédit, le risque de change, les risques de taux d'intérêts et autres risques.

La Société peut effectuer toutes opérations à caractère commercial, financier ou industriel ainsi que toutes transactions sur biens meubles ou immeubles qui, directement ou indirectement, favorisent ou sont liées à son objet social."

Cinquième résolution:

Les actionnaires décident à l'unanimité d'entièrement mettre à jour les statuts de la Société et de leur donner la teneur suivante:

1. Dénomination. La dénomination de la société est «Marketprizm Group S.à r.l.» (la «Société»). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg y relatives, et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (ci-après les «Statuts»).

2. Siège social.

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le siège social de la Société peut-être transféré en tout autre endroit du Grand -Duché de Luxembourg par une décision de ses actionnaires délibérant conformément à la Loi ainsi qu'aux Statuts.

2.3 La Société peut constituer des bureaux et des filiales tant au Luxembourg qu'à l'étranger par une décision du Conseil. Si le Conseil estime que des événements, ou des changements politiques ou militaires extraordinaires se sont produits ou sont sur le point de se produire, et que ces événements ou changements sont susceptibles d'affecter les opérations normales de la Société en son siège, ou les moyens de communications entre le siège avec des personnes situées à l'étranger, le siège social peut, de manière provisoire, être transféré à l'étranger, jusqu'au moment où ces circonstances auront cessées. De telles mesures provisoires seront sans effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant le transfert de son siège social à l'étranger, demeurera une entité de droit luxembourgeois.

3. Objet social.

3.1 L'objet social de la Société est la détention de participations, sous toute forme, et d'acquérir, de vendre, de disposer autrement et de détenir, directement ou indirectement, des participations dans des entités luxembourgeoises et/ou étrangères, par voie, entre autre, de souscription ou d'acquisition de tous titres et droits sur les participations, souscriptions, émissions, achat ferme ou option, négociation ou autrement. La Société peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute entité luxembourgeoise et/ou étrangère. En particulier, la Société peut acquérir par souscription, achat et échange ou autrement et, le cas échéant, vendre, céder ou disposer autrement de tout titre, action et autre titre de participation, obligation, certificat de créances, et certificat de dépôt et plus généralement de tout titre ou instrument financier émis par une entité publique ou privée. La Société peut également détenir des participations dans des «partnerships».

3.2 Elle peut également acquérir des brevets, marques et tout autre droit intellectuel et industriels, les gérer et les développer, ainsi qu'effectuer toutes opérations directement ou indirectement attachées à son objet social. La Société peut notamment vendre, céder ou disposer autrement de tout ou partie de ses brevets, marques et tous autres droits intellectuels ou industriels de toute nature ou origine.

3.3 La Société peut également prêter assistance, aussi bien part prêts, garanties ou avis généraux ou stratégiques et soutien ou autrement à ses filiales ou sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, même peu important, ou toute société étant un actionnaire direct ou indirect de la Société ou toute société appartenant au même groupe que la Société (les «Sociétés Liées»), étant entendu que la Société n'entrera dans aucune transaction qui l'engagerait dans toute activité devant être considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.4 La Société peut en particulier entrer dans les transactions suivantes, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune transaction qui l'engagerait dans toute activité devant être considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

1. contracter des emprunts sous toutes formes ou obtenir toutes formes de facilité de crédit et lever par l'émission, sur une base privée, d'obligations, bons, billets à ordre et autre titre de créance ou de propriété, ainsi que recourir aux instruments financiers dérivés ou autrement;

2. avancer, prêter ou déposer de l'argent ou accorder un crédit à ou avec ou souscrire à ou acquérir tout instrument de dette émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère faisant partie du même groupe de sociétés que la Société aux conditions considérées comme appropriées, avec ou sans garantie;

3. constituer toute garantie, gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel, par hypothèque, par privilège sur tout ou partie de l'entreprise, des biens et avoirs (présents ou futurs) ou par tout ou partie de ces méthodes, pour l'exécution de tout contrat ou obligation de la Société et de l'une des Sociétés Liées, ou de tout gérant ou agent de la Société ou de l'une des Sociétés Liées, dans les limites autorisées par les lois du Grand-Duché de Luxembourg.

3.5 La Société peut employer toutes techniques ou instruments pour gérer efficacement ses investissements et pour se protéger contre les risques de crédit, le risque de change, les risques de taux d'intérêts et autres risques.

3.6 La Société peut effectuer toutes opérations à caractère commercial, financier ou industriel ainsi que toutes transactions sur biens meubles ou immeubles qui, directement ou indirectement, favorisent ou sont liées à son objet social.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social est fixé à cent mille euros (EUR 100.000.-), représenté par cent mille (100.000) parts sociales nominatives d'une valeur nominale de un euro (EUR 1.-) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées (les «Parts Sociales»).

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué une (1) ou plusieurs fois par une décision des propriétaires inscrits des Parts Sociales (les «Associés»), conformément aux conditions prescrites pour la modification des Statuts à l'article 13.2(g) ci-dessous.

5.3 En plus du capital social, il peut être créé un compte de prime d'émission, sur lequel toute prime sur toute Part Sociale pourra être transféré.

5.4 Les Parts Sociales seront indivisibles et la Société ne reconnaîtra qu'un seul (1) détenteur par Part Sociale.

5.5 Toutes les Parts Sociales conféreront à leur titulaire des droits égaux à moins que les Statuts n'en disposent autrement.

5.6 Un registre des Associés devra être tenu au siège social de la Société et pourra être consulté sur demande par tout Associé.

5.7 La Société pourra racheter ses propres actions à condition de disposer de réserves distribuables suffisantes pour ce faire ou si le rachat est la résultante d'une réduction du capital social de la Société.

6. Transfert de parts sociales.

6.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé ou entre les Associés existant, les Parts Sociales sont librement transmissibles.

6.2 Les parts sociales ne peuvent être transmises inter vivos à des tiers non-associés qu'après approbation préalable en assemblée générale des Associés représentant au moins trois quarts du capital social.

6.3 Aucun transfert de Parts Sociales ne pourra être réalisé par un Associé tant que l'acquéreur n'aura pas préalablement signé un acte d'adhésion à tout pacte d'actionnaires qui pourrait le cas échéant exister, et la Société n'enregistrera aucun transfert de Parts Sociales effectué par un Associé tant qu'un acte d'adhésion à tout pacte d'actionnaires le cas échéant en vigueur n'aura pas été signé et notifié par l'acquéreur à la Société.

6.4 Les transferts de parts sociales doivent s'effectuer par un acte notarié ou un acte sous seing privé et ne pourront être opposables à l'égard de la Société ou des tiers qu'après leur notification à la Société ou leur acceptation conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.5 Dans les présents Statuts, «Transfert Autorisé» signifie toute vente et/ou tout transfert autorisé par l'article 7 et l'article 8 des présents Statuts ou par tout pacte d'actionnaires le cas échéant en vigueur entre les Associés.

7. Tag along.

7.1 Dans les limites de l'article 7.2, si à n'importe quel moment un Associé (le «Cédant») entend vendre et/ou transférer tout ou partie de ses Parts Sociales, autrement que par un Transfert Autorisé, qui, additionné avec n'importe quel transfert préalable (à l'exclusion de tout Transfert Autorisé), porte sur plus de 26,40 pour cent de la valeur nominale des Parts Sociales émises (la «Vente Envisagée»), le Cédant devra donner notification par écrit aux autres Associés (les «Autres Associés») de toute Vente Envisagée au moins dix (10) jours ouvrables avant la date proposée de réalisation (une «Notification de Vente Envisagée»). Une telle Notification de Vente Envisagée devra indiquer l'identité de l'acquéreur envisagé (l'«Acquéreur Envisagé»), le prix de vente et les autres termes et conditions de paiement (y inclus les garanties et indemnités à fournir à l'Acquéreur Proposé), la date de vente envisagée et le nombre de Parts Sociales destinées à être achetées par l'Acquéreur Envisagé, à moins que ces informations ne figurent dans un document annexé.

7.2 Le prix par Part Sociale à payer par l'Acquéreur Envisagé au Cédant devra correspondre au prix convenu entre ceux-ci, tel qu'il a été notifié au Autres Associés dans la Notification de Vente Envisagée.

7.3 La Vente Envisagée ne pourra pas être réalisée tant que l'Acquéreur Envisagé n'a pas offert par écrit sans conditions d'acheter aux Autres Associés la Même Proportion pour chaque classe de Parts Sociales ainsi détenues par chaque Autre Associé dans les mêmes termes et conditions que ceux indiqués dans la Notification de Vente Envisagée.

7.4 Pour les besoins de l'article 7.3, la «Même Proportion» sera calculée comme suit. Le nombre de Parts Sociales que le Cédant entend vendre sera converti en pourcentage de la totalité des Parts Sociales qu'il détient, et chacun des Autres Associés aura le droit de demander à ce que le même pourcentage de ses Parts Sociales, soit aussi acheté par l'Acquéreur Envisagé.

8. Drag Along.

8.1 Dans cet article une «Offre Significative» signifiera une offre écrite de bonne foi et dans des conditions normales de marché émise par ou au nom de toute personne (l' «Offrant») portant sur des Parts Sociales de la Société non encore détenues par l'Offrant ou par toute personne liée ou agissant de concert avec l'Offrant, qui, ensemble avec les Parts Sociales préalablement détenues par l'Offrant ou par toute personne liée ou agissant de concert avec l'Offrant, conférerait à l'Offrant une participation cumulée de 40,05 pour cent de la valeur nominales des Parts Sociales émises.

8.2 Dans l'hypothèse où les Associés détenant ensemble plus de 50 pour cent (50%) de la valeur nominale des Parts Sociales émises (les «Associés Acceptants») ont indiqué par écrit qu'ils souhaitaient accepter l'Offre Significative, alors les dispositions du présent article 8 seront applicables.

8.3 Les Associés Acceptants devront donner notification par écrit (la «Drag Along Notice») aux autres détenteurs de Parts Sociales (les «Autres Associés») de leur volonté d'accepter l'Offre Significative, et les autres détenteurs de Parts Sociales seront tenus d'accepter l'Offre Significative et de transférer toutes leurs Parts Sociales (les «Parts Sociales Appelées») à l'Offrant (ou à son nommée) avec toutes les garanties à la date spécifiée par les Associés Acceptants.

8.4 La Drag Along Notice devra indiquer:

- (a) que les Autres Associés sont tenus de transférer toutes leurs Parts Sociales conformément au présent article 8;
- (b) l'identité et l'adresse de l'Offrant;
- (c) le prix offert par l'Offrant pour chacune des Parts Sociales ainsi que tous les autres termes et conditions proposées pour les Parts Sociales en question;
- (d) l'endroit, la date et l'heure de transfert des Parts Sociales en question proposés par l'Offrant dans la Drag Along Notice (la «Drag Completion»);

8.5 Les Autres Associés vendront toutes leurs Parts Sociales Appelées au même prix par Part Sociale que celui proposé pour une Part Sociale des Associés Acceptant destinée à être vendue à l'Offrant par les Associés Acceptants à la Drag Completion, suivant des termes et conditions qui ne peuvent être moins favorables que les termes applicables aux Associés Acceptants tels qu'ils sont indiqués dans la Drag Along Notice.

8.6 La Drag Along Notice sera irrévocable mais sera considérée comme nulle et non avenue dans l'hypothèse où la vente des Parts Sociales des Associés Acceptants à l'Offrant n'aurait pas eu lieu du fait soit:

- (a) de l'expiration ou de la non réalisation de n'importe laquelle des conditions d'une telle vente (à moins qu'il n'ait été dérogé à de telles conditions conformément aux termes des documents de vente), ou
- (b) s'il n'existe pas de telles conditions, endéans les quatre-vingt dix (90) jours qui suivent la date de délivrance de la Drag Along Notice,

et, dans les hypothèses énumérées sous (a) et (b), les Associés Acceptants ne pourront délivrer de nouvelle Drag Along Notice avant l'écoulement d'un délai de sept (7) jours suivant l'échéance d'une quelconque Drag Along Notice.

8.7 La contrepartie nette totale payée par un Offrant ou par les personnes liées ou agissant de concert avec l'Offrant pour toutes les Parts Sociales vendues et achetées suite à une Offre Significative, y compris les fonds payés pour les Parts Sociales Appelées (les «Drag Proceeds»), seront placés sur un compte renseigné par la Société (the «Compte Séquestre»).

8.8 La Drag Completion aura lieu à la même date que celle proposée pour l'accomplissement de la vente des Parts Sociales des Associés Acceptants.

8.9 Dès que les Drag Proceeds auront été intégralement crédités sur le Compte Séquestre, tous les Associés, ainsi que l'Offrant et la Société signeront un contrat de vente de parts sociales reprenant en substance les mêmes termes et conditions que ceux indiqués dans la Drag Along Notice. Les Drag Proceeds seront ensuite redistribués aux Associés concernés après la Drag Completion dès que cela sera raisonnablement praticable.

8.10 Dans l'hypothèse où un ou plusieurs Autres Associés refusent de transférer toutes les Parts Sociales Appelées détenues par celui-ci à la Drag Completion, l'Autre Associé concerné sera considéré comme ayant valablement nommé n'importe quel gérant de la société agissant seul et non conjointement, comme son mandataire afin d'exécuter en son nom toute modalité de transfert qui s'avérerait nécessaire, y compris si nécessaire pour exécuter tout acte de disposition relatif au transfert concerné, et, contre réception par la Société du prix d'achat ou de tout autre contrepartie payable pour les Parts Sociales Appelées, à titre fiduciaire pour les Autres Associés concernés, de délivrer les Parts Sociales à l'Offrant, ou de délivrer les Parts Sociales de toute autre manière qu'il pourrait indiquer, et, sous réserve de l'apposition de tous les timbres pouvant être requis, le gérant concerné devra immédiatement enregistrer l'Offrant, ou toute autre

personne qu'il pourrait indiquer, en tant que propriétaire et, après que l'offrant ou son mandataire ait été enregistré comme propriétaire, la validité de la procédure suivie ne sera pas remise en question par aucune de ces personnes. Le fait qu'aucun certificat représentatif de Parts Sociales n'ait été émis ne fera pas obstacle à l'enregistrement des Parts sociales conformément au présent article 8.10.

8.11 Tout Associé présent ou futur est tenu d'utiliser les votes attachés à ses Parts Sociales aux fins d'approuver l'Offrant comme nouvel Associé de la Société (si nécessaire) pour autant que l'Offre Significative soit émise conformément au présent article 8.

9. Administration.

9.1 La Société est gérée par un conseil constitué d'au moins quatre (4) et de maximum cinq (5) gérants, composé d'au moins trois (3) Gérants de Classe A et d'un (1) Gérant de Classe B (le «Conseil»), nommés par une résolution écrite des Associés ou par l'assemblée générale des Associés, qui déterminera également la durée de leur mandat.

9.2 L'Associé qui détient au moins 66 pour cent et 2/3 de la valeur nominale des Parts Sociales émises aura le droit de nommer, de révoquer ou de remplacer jusqu'à:

- (a) quatre (4) gérants de Classe A, si le conseil comprend cinq (5) gérants, et,
 - (b) trois (3) gérants de Classe A, si le conseil comprend quatre (4) gérants;
- (les «Gérants de l'Associé Majoritaire»)

9.3 Les Associés qui détiennent au moins 10 pour cent de la valeur nominale des Parts Sociales émises et qui n'ont pas encore nommé un gérant de Classe A, auront le droit de nommer (ensembles) un (1) gérant de Classe B (le «Gérant de l'Associé Minoritaire»).

9.4 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts aux Associés relèvent de la compétence du Conseil, qui pourra exercer tous les pouvoirs et approuver tous actes et opérations en relation avec l'objet social indiqué à l'article 3 des présents statuts.

9.5 Le Conseil pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc ou comités.

9.6 Le Conseil déterminera les responsabilités du mandataire ou membre du comité et sa rémunération (s'il en existe une), la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente applicable à ce mandataire ou ce comité.

10. Réunions et Décisions du conseil.

10.1 Le Conseil se réunira à chaque fois que l'intérêt de la Société le requiert ou sur convocation d'un gérant.

10.2 Une convocation pour toute réunion du Conseil, indiquant le lieu de réunion ainsi qu'un agenda des points à discuter, sera adressée à tous les gérants au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date fixée. Le délai de convocation à une réunion du Conseil pourra être réduit à deux jours ouvrables en cas de survenance d'une affaire urgente, la nature des circonstances justifiant dans ce cas d'une telle affaire urgente seront indiquées dans la convocation à la réunion du Conseil.

10.3 Une convocation écrite n'est pas nécessaire lorsque tous les membres du Conseil sont présents ou représentés à la réunion et ont renoncé aux exigences et formalités de convocation. Il pourra être renoncé à une convocation par tout gérant avant la réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas obligatoires pour des réunions tenues aux heures et lieux indiqués dans un agenda adopté au préalable par une résolution du Conseil.

10.4 Chaque Administrateur pourra désigner par écrit, que ce soit par original, par télécopieur, télégramme e-mail ou lettre, un autre gérant comme son représentant pour agir dans toute réunion du Conseil. Un gérant pourra aussi désigner un autre gérant comme son représentant par téléphone et confirmer cette désignation plus tard par écrit.

10.5 Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée et si au moins deux (2) gérants de Classe A sont présents ou représentés. Les résolutions du Conseil seront valablement prises à la majorité des voix exprimées par les gérants présents ou représentés. Les résolutions du Conseil seront constatées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été désigné, par tous les gérants présents ou représentés.

10.6 Dans l'hypothèse où le quorum mentionné à l'article 10.5 ne devait pas être rencontré à une réunion du Conseil, la réunion en question sera ajournée à cinq (5) jours ouvrables.

10.7 Chaque gérant peut participer aux réunions du Conseil par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication, ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent s'identifier et se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

10.8 Une résolution circulaire prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise lors d'une réunion du Conseil dûment tenue et convoquée et portera la date de la dernière signature.

11. Représentation de la société. Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée par les signatures conjointe de deux gérants, dont au moins un gérant de Classe A, ou par la signature de toute personne à qui un tel pouvoir sera conféré par deux (2) gérants, (dont au moins un (1) gérant de Classe A).

12. Responsabilité des gérants. Aucun gérant ne contracte en raison de sa fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement souscrits par lui au nom de la Société, pour autant que de telles obligations soit conformes aux Statuts et à la Loi.

13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés.

13.1 Pouvoirs et droit de vote:

(a) Les décisions des Associés seront adoptées en assemblée générale des Associés (l'«Assemblée Générale») ou au moyen de résolutions circulaires (les «Résolutions Circulaires des Associés») pour autant que le nombre des Associés de la Société soit inférieur ou égal à vingt-cinq (25). Cependant, les décisions relatives aux transferts de Parts Sociales (inter vivos) à des tiers pourront seulement être adoptées en assemblée générale des Associés.

(b) Lorsque des décisions sont prises par voie de Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions devra être envoyé à tous les Associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les Associés produiront effet au même titre qu'une décision prise lors d'une réunion de l'Assemblée Générale dûment tenue et convoquée et porteront la date de la dernière signature.

(c) Chaque part Sociale donne droit à une seule voix.

13.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(a) Les Associés seront convoqués à toute Assemblée Générale ou consultés par écrit à l'initiative de n'importe quel gérant ou Associé représentant plus de 50 pour cent de la valeur nominale des Parts Sociales.

(b) Les convocations pour toute réunion de l'Assemblée Générale seront adressées à tous les Associés au moins huit (8) jours calendrier avant la date fixée pour l'Assemblée Générale, sauf en cas de survenance d'une affaire urgente, dans ce cas, la nature et les circonstances justifiant d'une telle affaire urgente seront indiquées dans les convocations à la réunion de l'Assemblée Générale.

(c) Toute Assemblée générale se tiendra au lieu et à l'heure indiquée dans la convocation à l'Assemblée Générale.

(d) Lorsque tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux exigences et formalités de convocation et l'Assemblée générale peut être valablement tenue sans convocation préalable.

(e) Tout Associé peut conférer mandat à toute autre personne, Associé ou non Associé, pour le représenter à l'Assemblée Générale.

(f) Les décisions adoptées par l'Assemblée Générale ou par voie de Résolutions Circulaires des Associés seront prises par les Associés détenant au moins 50 pour cent de la valeur nominale des actions émises. Si cette majorité n'est pas atteinte lors de la première Assemblée générale ou lors de la première consultation par écrit, les Associés devront être convoqués par courriers recommandés à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois et les décisions seront adoptées lors de cette seconde Assemblée générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des votes émis, sans égard à la proportion du capital social représenté.

(g) Les Statuts peuvent être modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des Associés détenant au moins 75 pour cent de la valeur nominale des Parts Sociales émises.

(h) Les matières suivantes requerront le consentement unanime des Associés:

(i) toute modification de la nationalité ou de la forme juridique de la Société, ou

(ii) toute augmentation des engagements d'un Associé de la Société.

14. Pouvoirs de l'associé unique.

14.1 Les dispositions du présent article 14 seront uniquement applicables dans l'hypothèse, et aussi longtemps que la Société aura un Associé unique.

14.2 L'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale par la Loi.

14.3 Toute référence dans les présents Statuts aux Associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés, doit être lue comme une référence à l'Associé Unique ou comme résolutions prises par ce dernier, le cas échéant.

14.4 Les décisions de l'Associé unique seront enregistrées dans des procès-verbaux ou consignées par écrit.

15. Comptes.

15.1 L'année sociale de la Société commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

15.2 Chaque année, le Conseil dressera un inventaire indiquant la valeur des actifs et des dettes de la Société ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, ainsi qu'une annexe reprenant les engagements de la Société et les dettes des gérants et Associés à l'égard de la Société.

15.3 Chaque Associé pourra examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné et le bilan.

15.4 Le bilan et le compte de pertes et profits seront approuvés en Assemblée Générale ou par voie de Résolutions Circulaires des Associés dans un délai de six mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

15.5 Si le nombre des associés est supérieur à vingt cinq (25), l'Assemblée Générale annuelle sera tenue, au siège social de la Société, le 3^{ème} mardi du mois de juin, à 15h00, et si ce jour devait être un jour où les banques ne sont pas ouvertes dans le cadre normal de leurs affaires à Luxembourg, le jour ouvrable suivant aux mêmes lieu et heure.

16. Commissaire aux comptes - Reviseurs d'entreprises.

16.1 Si le nombre des Associés de la Société est supérieur à vingt cinq (25), les opérations de la Société seront contrôlées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes, qu'il(s) soi(en)t Associé(s) ou non.

16.2 Les opérations de la Société seront contrôlées par un (1) ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

16.3 Les Associés nommeront le cas échéant le/les commissaire(s) aux comptes et réviseur(s) d'entreprises, et détermineront leur nombre, leur rémunération et le terme de leur mandat, qui ne pourra pas excéder six (6) ans. Le/les commissaire(s) aux comptes et réviseur(s) d'entreprises pourront être renommés.

17. Distribution des profits.

17.1 Sur le bénéfice net annuel de la Société, il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera lorsque la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) de la valeur nominale du capital social de la Société.

17.2 Les Associés décideront de la disposition du solde des bénéfices nets annuels. Ils pourront affecter ce solde au paiement de dividendes, transférer ce solde sur un compte de réserves ou le reporter.

17.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(a) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(b) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(c) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivants la date de clôture des comptes annuels;

(d) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(e) si les dividendes intérimaires qui ont été distribué excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

18. Dissolution - Liquidation.

18.1 La Société pourra être dissoute à tout moment sur décision des Associés, adoptée par le consentement unanime de tous les Associés. Les Associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, pour procéder à la liquidation et détermineront leurs nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des Associés, les liquidateurs auront les plus larges pouvoirs pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

18.2 Le surplus restant après réalisation des actifs et paiement des dettes sera distribué aux Associés en proportion des Parts Sociales détenues par chacun d'eux.

19. Dispositions générales.

19.1 Les renoncations, communications et notifications ainsi que les Résolutions Circulaires des gérants et les Résolutions Circulaires des Associés doivent être établies par écrit, par télégramme, par télécopie, par e-mail ou par tout autre moyen de communication électronique.

19.2 Des procurations pourront être données par n'importe lequel des moyens repris ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil pourront aussi être données par un gérant dans le respect des conditions qui apparaîtront comme acceptables pour le Conseil.

19.3 Les signatures pourront être manuscrites ou sous forme électronique, à condition que celles-ci remplissent les conditions légales pour être considérées comme équivalentes aux signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, sont le cas échéant, apposées sur un (1) original ou sur plusieurs exemplaires d'un même document, tous ces documents formant ensembles un seul et même document.

19.4 Lorsqu'un terme français a été inséré, seul ce terme français sera pris en considération pour interpréter la signification à donner aux présents Statuts.

19.5 Les termes au singulier auront le même sens au pluriel et vice-versa.

19.6 Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il est fait référence aux dispositions de la Loi, de même que, dans les limites des dispositions impératives de la loi, pour tout contrat conclu périodiquement entre les Associés.

Expenses

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de EUR 4000.

Assemblée générale

Immédiatement après la mise à jour des statuts de la Société, les actionnaires précités, comme représentés ci-dessus, ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) Les actionnaires actent et acceptent la démission de M. Tal Cohen de ses fonctions de gérant de la Société avec effet à compter de la date des présentes.

2) Sont nommés aux fonctions de gérants de classe A avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

- Mme Tanuja Randery, née le 12 septembre 1966 en Inde, demeurant professionnellement au 15 St Botolph St, London EC3A 7QN, Royaume-Uni;

- M. Rakesh Basin, né le 17 novembre 1962 en Inde, demeurant professionnellement au 15 St Botolph St, London EC3A 7QN, Royaume-Uni;

- M. Simon Walsh, né le 23 juillet 1971 au Royaume-Uni, demeurant professionnellement au 15 St Botolph St, London EC3A 7QN, Royaume-Uni; et

- M. Mark Ferrari, né le 4 avril 1957 aux Etats-Unis, demeurant professionnellement au 15 St Botolph St, London EC3A 7QN, Royaume-Uni.

3) Est nommé aux fonctions de gérant de classe B avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

- M. John Lowrey, né le 12 mars 1954 au Japon, demeurant professionnellement au 1 Saint Martin's-le-Grand, London EC1A 4NP, Royaume-Uni.

4) Le siège social de la Société est transféré du 41, Bvd. Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au bâtiment K2, Forte 1, 2a rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg avec effet à compter de la date des présentes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: H. Précigoux, V. Bénis et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 12 mai 2011. LAC/2011/21654. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2011.

Référence de publication: 2011069805/983.

(110077184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2011.

Northern Trust Luxembourg Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 97.937.

L'assemblée générale des porteurs de parts tenue en date du 31 mai 2011 a adopté les résolutions suivantes:

1. L'assemblée a réélu KPMG Audit S.à.r.l à la fonction de Réviseurs d'Entreprises pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle se tenant en 2012;

2. L'assemblée a réélu Messieurs Ian Baillie, résidant à 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et Wilson Leech, résidant à 50 Bank Street, E14 5NT, Londres, Grande-Bretagne à la fonction de membre du conseil de gérance pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle se tenant en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour NORTHERN TRUST LUXEMBOURG CAPITAL S.à.r.l.

Northern Trust Luxembourg Management Company S.A.

Steve David / Olivier Noel

Managing Director / Vice Président - Transfer Agency

Référence de publication: 2011082580/19.

(110091515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Adro Beheer S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 157.849.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 10 juin 2011.

Référence de publication: 2011081191/10.

(110090869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

CEREP Benelux Students S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 130.290.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 62057 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011081272/10.

(110091137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Geimer Services SARL, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3844 Schifflange, z.i. Letzebuerger Heck.

R.C.S. Luxembourg B 150.915.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 14 juin 2011.

Référence de publication: 2011081380/10.

(110091324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Vintage Towers (Luxembourg) Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 108.190.

Lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 9 mai 2011, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Renouvellement du mandat des administrateurs suivants:

- Raymond Melchers, avec adresse au 20, Rue Pierre Thinnes, L-2614 Luxembourg

- Mario Sens, avec adresse au 11, Waldmeisterweg, 8057 Zurich, Suisse

- Thomas Schmuckli, avec adresse au 5, Kalandplatz, 8045 Zurich, Suisse

pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2011 et qui se tiendra en 2012.

2. Non renouvellement du mandat de commissaire aux comptes de KPMG, avec siège social au 31, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

3. Nomination de KPMG AUDIT, avec siège social au 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, au mandat de réviseur d'entreprises agréé, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2011 et qui se tiendra en 2012.

4. Nomination de Stéphane Bourg, avec adresse au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au mandat d'administrateur, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2011 et qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2011.

Référence de publication: 2011082502/24.

(110092519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2011.

**DPGP Leaf S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. RE German Small Properties Two General Partners S. à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 118.714.

In the year two thousand and eleven, on the sixth of June.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, Notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Dinu Patriciu Global Properties Limited, with registered address at Commence Overseas Limited, Commence Chambers, P.O. Box 2208, Road Town, Tortola, British Virgin Islands and registered with the Registry of BVI Companies under number 1510557, (hereinafter the "Sole Shareholder"), here represented by Mrs Estella Vermeulen, employee (the "Attorney"), professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on 18 May 2011.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder has requested to the undersigned notary to record that it is the sole shareholder of RE German Small Properties Two General Partners S.à r.l. (the "Company") having its registered office at 13, rue Edward Steichen, L – 2540 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 118.714 and incorporated by deed of Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg, on 8 August 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 14 October 2006 under number 1937.

The Sole Shareholder holds all of the five hundred (500) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.00) each, representing the entire share capital of the Company amounting to twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), so that the following resolutions can valably be taken.

The Sole Shareholder requested the undersigned notary to record the following resolution:

Sole resolution

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company from RE German Small Properties Two General Partners S.à r.l. to "DPGP Leaf S.à r.l." and to amend consequently article 1 of the Articles of Incorporation of the Company which shall read form now as follows:

Art. 1. There is hereby formed a "Société à responsabilité limitée", private limited liability company under the name "DPGP Leaf S.à r.l." (the "Company") governed by the present Articles of Incorporation and by current Luxembourg laws, and in particular the law of August 10th, 1915 on commercial companies (the "Law"), and the law of September 18th, 1933 and of December 28th, 1992 on "Sociétés à responsabilité limitée".

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon closed.

Estimated cost

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately nine hundred euro (EUR 900,-).

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that upon request of the party hereto, the present deed was drafted in English followed by a French translation; also upon request of the same appearing person, in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille onze, le six juin.

Par devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Dinu Patriciu Global Properties Limited, ayant son siège social au Commence Overseas Limited, Commence Chambers, P.O. Box 2208, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, et immatriculée auprès du Registre des Sociétés du BVI sous le numéro 1510557, (l'«Associé Unique») ici représentée par Madame Estella Vermeulen, employé privé, (le «mandataire») demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 18 mai 2011.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée «ne varietur» par la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter qu'il est le seul et unique associé de RE German Small Properties Two General Partners S.à r.l. (la «Société») ayant son siège social au 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118.714 et constituée suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, le 8 août 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 14 octobre 2006, sous le numéro 1937.

L'Associé Unique détient toutes les cinq cents (500) parts sociales de vingt cinq euro (25.-EUR) chacune, représentant la totalité du capital social de douze mille cinq cent euros (12.500.-EUR), de sorte que les résolutions suivantes peuvent être valablement prises.

L'Associé Unique a requis le notaire d'acter que l'Associé a pris la résolution suivante:

Résolution unique

L'Associé Unique décide de changer le nom de la Société de RE German Small Properties Two General Partners S.à r.l. en «DPGP Leaf S.à r.l.» et de modifier en conséquence l'article 1 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}** . Il est constitué par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination "DPGP Leaf S.à r.l." (la «Société»), régie par les présents Statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur et en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi»), et les lois du 18 septembre 1933 et 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée.

Estimation des coûts

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui sont à la charge de la Société ou qui seront supportés par la Société en raison du présent acte sont estimés approximativement à neuf cents euros (EUR 900,-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Vermeulen et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 juin 2011. LAC/2011/26384. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2011.

Référence de publication: 2011080956/89.

(110089991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Allbest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 124.079.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011082972/9.

(110093110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Alumni International Sàrl, Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 71.488.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011082974/10.

(110092646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

AM Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 157.705.

- Constituée suivant acte reçu par Me Carlo WERANDT, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 15 décembre 2010, publié au Mémorial Recueil Spécial C n° 328 du 18 février 2011.

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire du 9 juin 2011 que le membre actuel du conseil d'administration a démissionné et qu'il a été remplacé comme suit:

- A démissionné de son mandat d'Administrateur Unique avec effet immédiat:

* M. Jean FABER, expert comptable et fiscal, né le 26 octobre 1960 à L-LUXEMBOURG, demeurant professionnellement à L-Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

- A été nommé comme nouvel Administrateur Unique:

* AURORA MANAGEMENT LIMITED (Cayman Islands), avec siège social à Criquet Square, Hutchins Drive, PO Box 2681, Grand Cayman, KY1-1111, Cayman Islands.

Le nouvel Administrateur Unique terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 10 juin 2011.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Référence de publication: 2011082975/21.

(110092806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Amarante Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 145.783.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011082976/9.

(110093542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

AMP Capital Investors (Direct Property Fund) Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 127.407.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011082978/9.

(110092739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

AMP Capital Investors (Luxembourg No. 2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 110.170.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011082979/9.

(110092764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

AOL Europe S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 258.509.000,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 73.270.

Lors de l'assemblée générale annuelle de la Société qui s'est tenue le 14 juin 2011, les associés ont décidé de renouveler le mandat de Ernst & Young S.A. en tant que réviseur d'entreprises agréé pour un mandat qui prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme et sincère

AOL Europe S.à.r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011082980/16.

(110092695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

AOL Europe Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.600,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 72.728.

Lors de l'assemblée générale annuelle de la Société qui s'est tenue le 14 juin 2011, les associés ont décidé de renouveler le mandat de Ernst & Young S.A. qui prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme et sincère

AOL Europe Services S.à.r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011082981/16.

(110092693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

AP Portland 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 13.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 74.498.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

La liquidation de la société AP Portland 6 S.à r.l., décidée par acte du notaire Maître Henri Hellinckx en date du 1^{er} octobre 2007, a été clôturée lors de l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé tenue en date du 3 juin 2011.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq ans au siège social au 43, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Les sommes et valeurs revenant aux créanciers ou aux associés qui n'étaient pas présents à la clôture de la liquidation et dont la remise n'aurait pu leur être faite seront déposées au siège social au 43, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2011.

Référence de publication: 2011082982/18.

(110093544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Apache-Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 17, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 86.864.

En date du 5 avril 2011, il a été décidé par le gérant unique, Monsieur Jacques BOTHELIN, de transférer le siège social de la société de L-1611 LUXEMBOURG 65, avenue de la Gare vers L-1631 Luxembourg, 17, rue Glesener.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011082983/12.

(110093139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Apydos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 49, rue de Cessange.
R.C.S. Luxembourg B 73.740.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2011.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307
L - 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2011082984/14.

(110093240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Arborescence Investment, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 146.203.

Extrait du Procès-verbal des Résolutions écrites du gérant Arborescence, Société à Responsabilité Limitée tenue le 5 mai 2011

Deuxième résolution:

Le gérant de la Société a décidé, à compter du 18 mai 2011, de transférer le siège social de la Société du 2, place de Metz, L-1930, Luxembourg au 11, Avenue Monterey, L-2420, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Arborescence Investment S.C.A., SICAV-FIS
Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé

Référence de publication: 2011082985/15.

(110093221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Area Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 107.748.

Par décision du Conseil d'Administration tenu le 1^{er} juin 2011 au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter la démission de Monsieur Saivatore DESIDERIO, employé privé, résidant professionnellement au 19/21, Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, de sa fonction d'administrateur.

- De coopter comme nouvel administrateur, Madame Hélène MERCIER, employée privée, résidant professionnellement au 19/21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, son mandat ayant comme échéance celui de son prédécesseur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2011082986/18.

(110092688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Arfil S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 60.046.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2011082987/13.

(110093535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Armada Capital SICAV SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 154.177.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011082988/10.

(110092674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Arnould & Silberreiss, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3739 Rumelange, 38, rue des Martyrs.
R.C.S. Luxembourg B 105.609.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011082989/9.

(110092691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Asbury Park S. à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 129.383.

Il résulte d'une décision prise par le gérant unique de la Société que:

- La démission de Monsieur Carl Andrew Pollard des ses fonctions de gérant de classe B de la Société avec effet au 13 mai 2011 a été acceptée.

- Monsieur James Saout, né le 11 Octobre 1978 à Jersey, demeurant professionnellement au 13, Castle Street, St Helier, JE4 5UT, Jersey, a été nommé aux fonctions de gérant de classe B la Société en remplacement de Monsieur Carl Andrew Pollard démissionnaire à compter du 13 mai 2011 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 15 juin 2011.

Pour extrait sincère et conforme
SG Audit

Référence de publication: 2011082991/17.

(110092637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Cyclone Holdings Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 154.995.

In the year two thousand and eleven, on the eighteenth day of May,

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg);

THERE APPEARED:

The company CCL International Inc., a corporation duly incorporated and existing under the laws of the province of Ontario, Canada, registered under the Business Corporations Act (Ontario) under the number 656184 and with its registered office at 105, Gordon Baker Road, Suite 500, Toronto, Ontario M2H 3P8, Canada,

acting by its Luxembourg branch, Cyclone International Holdings Branch (the "Branch"), having its office at 16, avenue Pasteur L-2320 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 154948 (hereafter referred to as the "Sole Shareholder"),

here represented by Mrs. Isabelle CHARLIER, lawyer, professionally residing at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg,

by virtue of a power of attorney given in Luxembourg under private seal on May 17, 2011.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here above, asked the notary public to state that it is the sole shareholder, holding all the issued and existing (i) eleven thousand three hundred sixty-four (11,364) ordinary shares (the "Ordinary Shares") with a nominal value of one Euro (EUR 1) each and (ii) two hundred and sixteen million sixty-three thousand eight hundred fifteen (216,063,815) mandatory redeemable preferred shares (the "MRPS") with a nominal value of one Euro (EUR 1) each (the Ordinary Shares and the MRPS are referred to collectively as the "Shares"), representing the entire corporate capital of the company Cyclone Holdings Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered with the register of commerce and companies Luxembourg under the number B 154995, having its registered address at L 2310 Luxembourg, 16 Avenue Pasteur, incorporated pursuant to a deed received by the undersigned notary, on August 4, 2010, published in the official gazette Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 2084 of October 5, 2010, (hereinafter referred to as the "Company").

The agenda of the extraordinary general meeting of the Sole Shareholder will be the following:

1- Approval of the interim accounts of the Company as at 17 May 2011;

2- Payment of the interim dividend to the Sole Shareholder;

3- Decrease of the corporate capital of the Company by an amount of twenty-two million two hundred fifteen thousand sixty-one United States Dollar (USD 22,215,061) which is the equivalent of fifteen million seven hundred seven thousand four hundred sixty Euro twenty-three Cents (EUR 15,707,460.23) converted on the official exchange rate issued by the European Central Bank as at 16th May 2011 so as to reduce it from its present amount of two hundred and sixteen million seventy-five thousand one hundred and seventy-nine Euro (EUR 216,075,179) to two hundred million three hundred sixty-seven thousand seven hundred eighteen Euro seventy-seven Cents (EUR 200,367,718.77) by the reduction of the nominal value of (i) the existing eleven thousand three hundred sixty-four (11.364) Ordinary Shares so as to bring it from its current amount of one Euro (EUR 1) to zero comma nine two seven three zero five five seven eight zero eight four five eight seven Euro (EUR 0.927305578084587) each and of (ii) the existing two hundred and sixteen million sixty-three thousand eight hundred fifteen (216.063.815) MRPS so as to bring it from its current amount of one Euro (EUR 1) to zero comma nine two seven three zero five five seven eight zero eight four five eight seven Euro (EUR 0.927305578084587) each;

4- Further to the reduction of the nominal value of the Shares, decrease of the legal reserve by an amount of one million five hundred seventy thousand seven hundred forty-six Euro three Cents (EUR 1,570,746.03) (the "Amount of the Legal Reserve Decrease");

5- Allocation of the Amount of the Legal Reserve Decrease as follows:

- eighty-two Euro sixty-one Cents (EUR 82.61) allocate to the Ordinary Share Premium Account;

- one million five hundred seventy thousand six hundred sixty-three Euro forty-two Cents (EUR 1,570,663.42) allocate to the MRPS Share Premium Account;

6- Amendment of article 5 of the Company's articles of association so as to reflect the reduction of its share capital;

7- Granting authorization to any one manager of the Company, each acting individually under his sole signature on behalf of the Company to carry out any necessary and ancillary action in relation to the resolutions to be taken on the basis of the present agenda.

8- Any other business.

Such appearing party, represented as stated here above, in its capacity as Sole Shareholder of the Company, asked the notary public to state its resolutions as follows:

First resolution

Having been familiarized with the interim accounts of the Company as at 17 May 2011 (the "Interim Accounts"), the Sole Shareholder resolves to approve the Interim Accounts.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to declare and pay an interim dividend in its favour for the aggregate amount of seventeen million five hundred twenty-four thousand five hundred twenty-seven (EUR 17,524,527).

Third resolution

Following the MRPS holder's request and having considered the Interim Accounts for the period from 1 January 2011 until 17 May 2011 showing that the Company has the sums available in order to carry out the reduction of the nominal value of the existing Shares, the Sole Shareholder resolves to decrease the corporate capital of the Company by an amount of twenty-two million two hundred fifteen thousand sixty-one United States Dollar (USD 22,215,061) which is the equivalent of fifteen million seven hundred seven thousand four hundred sixty Euro twenty-three Cents (EUR 15,707,460.23)

converted on the official exchange rate issued by the European Central Bank at 16th May 2011 taking it from its present amount of two hundred and sixteen million seventy-five thousand one hundred and seventy-nine Euro (EUR 216,075,179) to the amount of two hundred million three hundred sixty-seven thousand seven hundred eighteen Euro seventy-seven Cents (EUR 200,367,718.77) by the reduction of the nominal value of:

- the existing eleven thousand three hundred sixty-four (11.364) Ordinary Shares so as to bring it from its current amount of one Euro (EUR 1) to zero comma nine two seven three zero five five seven eight zero eight four five eight seven Euro (EUR 0.927305578084587) each;

- the existing two hundred and sixteen million sixty-three thousand eight hundred fifteen (216.063.815 MRPS) so as to bring it from its current amount of one Euro (EUR 1) to zero comma nine two seven three zero five five seven eight zero eight four five eight seven Euro (EUR 0.927305578084587) each.

Fourth resolution

Further to the reduction of the nominal value of the Shares, the Sole Shareholder resolves to decrease the legal reserve by an amount of one million five hundred seventy thousand seven hundred forty-six Euro three cents (EUR 1,570,746.03) (the "Amount of the Legal Reserve Decrease").

Fifth resolution

Further to the decrease of the legal reserve, the Sole Shareholder resolves to allocate the Amount of the Legal Reserve Decrease as follows:

- eighty-two Euro sixty-one Cents (EUR 82.61) allocate to the Ordinary Share Premium Account;
- one million five hundred seventy thousand six hundred sixty-three Euro fourty-two Cents (EUR 1,570,663.42) allocate to the MRPS Share Premium Account.

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the first sentence of article 5.1 of the Company's articles of association, which shall henceforth read as follows:

“ **5.1.** The Company's share capital is set at two hundred million three hundred sixty-seven thousand seven hundred eighteen Euro seventy-seven cents (EUR 200,367,718.77) represented by (i) eleven thousand three hundred sixty-four (11.364) ordinary shares (the "Ordinary Shares") with a nominal value of zero comma nine two seven three zero five five seven eight zero eight four five eight seven Euro (EUR 0.927305578084587) each and (ii) two hundred and sixteen million sixty-three thousand eight hundred fifteen (216.063.815) mandatory redeemable preferred Shares (the "MRPS") with a nominal value of zero comma nine two seven three zero five five seven eight zero eight four five eight seven Euro (EUR 0.927305578084587).”

Seventh resolution

The Sole Shareholder decides to grant authorization to any one manager of the Company, each acting individually under his sole signature on behalf of the Company to carry out any necessary and ancillary action in relation to the resolutions taken during the present general meeting.

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately two thousand six hundred Euro (EUR 2,600.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said mandatory has signed with Us the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille onze, le dix-huitième jour de mai;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg);

A COMPARU:

La société CCL International Inc., une société constituée et existante en droit de la province de l'Ontario, Canada, enregistrée au Business Corporations Act (Ontario) sous le numéro 656184 et dont avec siège social au 105, Gordon Baker Road, Suite 500, Toronto, Ontario M2H 3P8, Canada,

agissant par sa succursale luxembourgeoise Cyclone International Holdings Branch, ayant son siège social au 16 avenue Pasteur L-2310 Luxembourg, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 154948 (ci-après l'«Associé Unique»),

ici représentée par Madame Isabelle CHARLIER, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée au Luxembourg le 17 mai 2011.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ladite comparante, représentée comme décrite ci-dessus, demande au notaire de constater qu'elle est l'associé unique détenant (i) les onze mille trois cent soixante-quatre (11.364) parts ordinaires (les «Parts Ordinaires») ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et (ii) deux cent seize millions soixante-trois mille huit cent quinze (216.063.815) parts privilégiées obligatoirement rachetables (les «PPORs») d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Ordinaires et les PPORs sont appelées de façon collective les «Parts»), représentant l'intégralité du capital social de la société Cyclone Holdings Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, non encore inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, constituée par acte reçu du notaire instrumentant le 4 août 2010, publié au Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2084 du 5 octobre 2010 (ci-après la «Société»).

L'agenda de l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique est comme suit:

1- Approbation des comptes intérimaires de la Société en date du 17 mai 2011;

2- Paiement d'un dividende intérimaire à l'Associé Unique;

3- Réduction du capital social de la Société d'un montant de vingt-deux millions deux cent quinze mille soixante et un Dollar des Etats-Unis (USD 22.215.061) lequel est équivalent à un montant de quinze millions sept cent sept mille quatre cent soixante Euros vingt-trois Cents (EUR 15.707.460,23) convertis selon le taux de change officiel de la Banque Centrale Européenne en date du 16 mai 2011 de façon à le réduire de son montant actuel de deux cent seize millions septante-cinq mille cent septante-neuf Euros (EUR 216,075,179) à un montant de deux cent millions trois cent soixante-sept mille sept cent dix-huit Euros septante-sept cents (EUR 200.367.718,77) par la réduction de la valeur nominale de (i) onze mille trois cent soixante-quatre (11.364) Parts Ordinaires existantes de façon à la ramener de un Euro (1 Euro) à la valeur de zéro virgule neuf deux sept trois zéro cinq cinq sept huit zéro huit quatre cinq huit sept Euro (EUR 0,927305578084587) et de (ii) deux cent seize millions soixante-trois mille huit cent quinze (216.063.815) PPORs de façon à la ramener de un Euro (1 Euro) à la valeur de zéro virgule neuf deux sept trois zéro cinq cinq sept huit zéro huit quatre cinq huit sept Euro (EUR 0,927305578084587);

4- Suite à la réduction de la valeur nominale des Parts, réduction de la réserve légale d'un montant d'un million cinq cent septante mille sept cent quarante-six Euros trois Cents (EUR 1.570.746,03) (le «Montant de la Réserve Légale»);

5- Allocation du Montant de la Réserve Légale de la façon suivante:

- quatre-vingt deux Euros soixante et un Cents (EUR 82,61) alloués au Compte de Prime d'Emission des Parts Ordinaires;

- un million cinq cent septante mille six cent soixante-trois Euros quarante-deux Cents (EUR 1.570.663,42) alloués au Compte de Prime d'Emission des PPORs;

6- Modification de l'article 5 des statuts de la Société de façon à refléter la réduction de capital social;

7- Octroi à tout gérant de la Société, du pouvoir d'agir individuellement sous sa seule signature pour le compte de la Société et d'effectuer toute action pouvant s'avérer utile et nécessaire en relation avec les résolutions prises lors de la présente assemblée générale.

La prédite comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire d'acter les résolutions suivantes qu'elle prend en sa qualité d'associé unique de la Société:

Première résolution

Ayant pris connaissance des comptes intérimaires de la Société du 17 mai 2011 (les «Comptes Intérimaires»), l'Associé Unique décidé d'approuver les Comptes Intérimaires.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de déclarer et de payer en sa faveur un dividende intérimaire pour le montant global de dix-sept millions cinq cent vingt-quatre mille cinq cent vingt-sept Euros (EUR 17.524.527).

Troisième résolution

Suite à la demande du détenteur des PPORs et ayant considéré les Comptes Intérimaires pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 17 mai 2011 montrant que la Société a les sommes disponibles en vue de procéder à la réduction de la valeur nominale des Parts existantes, l'Associé Unique décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de vingt-deux millions deux cent quinze mille soixante et un Dollar des Etats-Unis (USD 22.215.061) lequel est équivalent à un montant de quinze millions sept cent sept mille quatre cent soixante Euros vingt-trois Cents (EUR 15.707.460,23) convertis selon le taux de change officiel de la Banque Centrale Européenne en date du 16 mai 2011 de façon à le réduire de

son montant actuel de deux cent seize millions septante-cinq mille cent septante-neuf Euros (EUR 216,075,179) à un montant de deux cent millions trois cent soixante-sept mille sept cent dix-huit Euros septante-sept cents (EUR 200.367.718,77) par la réduction de la valeur nominale de (i) onze mille trois cent soixante-quatre (11.364) Parts Ordinaires existantes de façon à la ramener de un Euro (EUR 1) à la valeur de zéro virgule neuf deux sept trois zéro cinq cinq sept huit zéro huit quatre cinq huit sept Euro (EUR 0,927305578084587) et de (ii) deux cent seize millions soixante-trois mille huit cent quinze (216.063.815) PPORs de façon à la ramener de un Euro (EUR 1) à la valeur de zéro virgule neuf deux sept trois zéro cinq cinq sept huit zéro huit quatre cinq huit sept Euro (EUR 0,927305578084587) ;

Quatrième résolution

Suite à la réduction de la valeur nominale des Parts, l'Associé Unique décide de réduire la réserve légale d'un montant d'un million cinq cent septante mille sept cent quarante-six Euros trois Cents (EUR 1.570.746,03) (le "Montant de la Réserve Légale");

Cinquième résolution

Suite à la réduction de la réserve légale, l'Associé Unique décide d'allouer le Montant de la Réserve Légale de la façon suivante:

- quatre-vingt deux Euros soixante et un Cents (EUR 82,61) alloués au Compte de Prime d'Emission des Parts Ordinaires;
- un million cinq cent septante mille six cent soixante-trois Euros quarante-deux Cents (EUR 1.570.663,42) alloués au Compte de Prime d'Emission des PPORs;

Sixième résolution

L'Associé Unique décide de modifier la première phrase de l'article 5.1 des Statuts de la Société, qui sera rédigé comme suit:

“ 5.1. Le capital social de la Société est fixé à deux cent millions trois cent soixante-sept mille sept cent dix-huit Euros septante-sept cents (EUR 200.367.718,77) représenté par (i) onze mille trois cent soixante-quatre (11.364) parts ordinaires (les "Parts Ordinaires") d'une valeur nominale de zéro virgule neuf deux sept trois zéro cinq cinq sept huit quatre cinq huit sept Euro (EUR 0,927305578084587) chacune et (ii) deux cent seize millions soixante-trois mille huit cent quinze (216.063.815) parts privilégiées obligatoirement rachetables (les "PPORs") d'une valeur nominale de zéro virgule neuf deux sept trois zéro cinq cinq sept huit zéro huit quatre cinq huit sept Euro (EUR 0,927305578084587) chacune.”

Septième résolution

L'Associé Unique décide d'octroyer à tout gérant de la Société, du pouvoir d'agir individuellement sous sa seule signature pour le compte de la Société et d'effectuer toute action pouvant s'avérer utile et nécessaire en relation avec les résolutions prises lors de la présente assemblée générale.

Evaluation des frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à deux mille six cents Euros (EUR 2.600,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: I. CHARLIER, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 mai 2011. LAC/2011/22893. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 26 mai 2011.

Référence de publication: 2011073462/228.

(110081825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2011.

Asco Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 53.496.

Par le présent avis, la Société informe les tiers du changement suivant concernant son Administrateur et Administrateur-délégué Luxembourg Corporation Company S.A.:

- Luxembourg Corporation Company S.A., a désormais pour siège social le 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg;

Luxembourg, le 16 juin 2011

T.C.G. Gestion S.A.

Administrateur

Catherine Noens

Représentant Permanent

Référence de publication: 2011082992/15.

(110093278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Asmara Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 48.320.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2011.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L - 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2011082993/14.

(110093239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Asteri Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 138.191.

EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 02 mai 2011 que:

Monsieur Michele CANEPA, actuel administrateur, à été nommé Président du Conseil d'administration.

Il résulte d'un transfert de siège que la société SER.COM S.a.r.l.(RCSL B1179942) est désormais domiciliée au 19, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 16 juin 2011.

Référence de publication: 2011082994/14.

(110092851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Avila 2 SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 104.380.

Les comptes annuels au 31 octobre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011082995/9.

(110092850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

AZ Euro Investments II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard F.D. Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 150.633.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A Luxembourg, le 14 juin 2011.

Référence de publication: 2011082996/10.

(110093068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Baganza Investments S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 3.143.250,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 152.484.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale annuelle tenue le 24 mai 2011:

1. que la démission de Mme Van Oort en tant qu'administrateur est acceptée avec effet au 23 février 2011.
2. que Mme Monica Tiuba, avec adresse au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, a été nommée nouvel administrateur avec effet au 23 février 2011 et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2017.
3. que les mandats d'administrateurs de M. Ivo Hemelraad et de M. Wim Rits sont renouvelés pour une période de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2017.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 15 juin 2011.

Référence de publication: 2011082998/17.

(110092669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Bell Equipment International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 16.748.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2011.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011082999/11.

(110093533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Beverage Packaging Holdings (Luxembourg) II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 128.914.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Un membre du Directoire

Référence de publication: 2011083000/11.

(110092627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Beverage Packaging Holdings (Luxembourg) II S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 128.914.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'actionnaire unique prises en date du 9 juin 2011 que:

Le mandat du réviseur d'entreprises agréée «PricewaterhouseCoopers S.à r.l.» a été renouvelé pour l'exercice social qui se terminera le 31 décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 15 juin 2011.

Pour la Société

Un membre du Directoire

Référence de publication: 2011083001/16.

(110092628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Beverage Packaging Holdings (Luxembourg) III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 128.135.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Un gérant

Référence de publication: 2011083002/11.

(110092638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Beverage Packaging Holdings (Luxembourg) III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 404.969.325,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 128.135.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'actionnaire unique prises en date du 9 juin 2011 que:

Le mandat du réviseur d'entreprises agréée «PricewaterhouseCoopers S.à r.l.» a été renouvelé pour l'exercice social qui se terminera le 31 décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 15 juin 2011.

Pour la Société

Un Gérant

Référence de publication: 2011083003/16.

(110092639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Brean Murray Carret Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 640.012.500,00.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 115.346.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique le 14 juin 2011

L'assemblée générale a renouvelé les mandats suivants pour une période prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle en relation avec les comptes de l'exercice se clôturant au 31/12/2011:

1. Monsieur Pierre METZLER, Gérant, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse L-2320 Luxembourg; gérant de la Société;

2. Monsieur Jacques RECKINGER, Gérant, demeurant professionnellement au 40, boulevard Joseph II, L1840 Luxembourg: gérant de la Société;

3. Monsieur Michel BULACH, Gérant, né le 06 Avril 1974 à Metz, France, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse L-2320 Luxembourg: gérant de la Société;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2011.

Référence de publication: 2011083005/19.

(110093468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Brean Murray Carret Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 115.346.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011083006/9.

(110093469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Badafo Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 139.862.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BADAFO INVESTMENTS S.à r.l

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011083007/11.

(110092735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Badafo Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 139.862.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 20 avril 2011

1. M. Gérard BIRCHEN a démissionné de son mandat de gérant B.

2. Mme Adela IANCU, administrateur de sociétés, née à Ploiesti (Roumanie), le 8 décembre 1983, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme gérante B pour une durée indéterminée.

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Pour BADAFO INVESTMENTS S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011083008/16.

(110092746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Bahlsen GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1321 Luxembourg, 145, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 7.452.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 juin 2011.

Référence de publication: 2011083009/10.

(110092631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Captain Luxco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 160.922.

—
STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the thirteenth day of May.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Captain Luxco 1 S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and in the process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies,

here represented by Flora Gibert, Notary's clerk, whose professional address is in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

The power of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Captain Luxco 2 S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company is managed by one manager or a board of managers which may be composed of one (1) or several class A manager(s) and one (1) or several class B manager(s) (the Board). The managers are appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their mandate. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the Board.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board meets at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented and if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed, the Board may only validly deliberate and act if at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager are present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented provided that if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two(2) managers or if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed, by the joint signatures of at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders' circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art.13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 14. External Auditors (réviseurs d'entreprises).

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).

14.2. The shareholders appoint the external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company; and

(v) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2011.

Subscription and payment

Captain Luxco 1 S.A., represented as stated above, declares to subscribe to twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to be allocated to the share capital account of the Company.

The amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand three hundred Euros (EUR 1,300.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

as Class A managers:

- Wendy Friedman Dulman, born on November 16, 1968 in Cleveland, Ohio, United States of America, with professional address at 9 West 57th Street, 41st Floor, New York, New York 10019, United States of America; and
- Laurie Duncan Medley, born on July 13, 1957 in Lubbock, Texas, United States of America, with professional address at 9 West 57th Street, 41st Floor, New York, New York 10019, United States of America.

as Class B managers:

- Xavier Pauwels, companies director, born on 21 December 1971, in Bruxelles Belgique having his professional address at 5 rue Guillaume Kroll I-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Laurent Ricci, companies director, born on 14 September 1972, in Thionville France, having his professional address at 5 rue Guillaume Kroll I-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
- Mr. Michael Robert Kidd, born in Basingstoke, County of Hampshire (United Kingdom) on April 18, 1960, having his professional address at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing parties, who have signed it together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le treize mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Captain Luxco 1 S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

représenté par Flora Gibert, clerc de notaire, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Captain Luxco 2 S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, agissant selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un gérant ou un conseil de gérance qui peut être composé d'un (1) ou plusieurs gérants de catégorie A et un (1) ou plusieurs gérants de catégorie B (le Conseil). Les gérants sont nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le Conseil.

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de 2 gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si une majorité de ses membres sont présents ou représentés et, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si au moins un (1) gérant de catégorie A et au moins un (1) gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à condition que, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, toute décision ne sera valablement adoptée à moins qu'elle soit approuvée par au moins un (1) gérant de catégorie A et un (1) gérant de catégorie B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants ou, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, par la signature conjointe d'au moins un (1) gérant de catégorie A et au moins un (1) gérant de catégorie B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes les personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (Les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société;

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2011.

Souscription et libération

Captain Luxco 1 S.A., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) qui sera affecté au compte capital social de la Société.

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille trois cents Euros (EUR 1.300,-)

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

En tant que gérants de Catégorie A:

- Wendy Friedman Dulman, née le 16 novembre 1968 à Cleveland, Ohio, Etats-Unis d'Amérique, dont l'adresse professionnelle est située à 9 West 57th Street, 41st Floor, New York, New York 10019, Etats-Unis d'Amérique; et
- Laurie Duncan Medley, née le 13 juillet 1957 à Lubbock, Texas, Etats-Unis d'Amérique, dont l'adresse professionnelle est située à 9 West 57th Street, 41st Floor, New York, New York 10019, Etats-Unis d'Amérique.

En tant que gérants de Catégorie B:

- Xavier Pauwels, Administrateur de Sociétés, né le 21 décembre 1971 à Bruxelles, Belgique, dont la résidence professionnelle est située au 5 rue Guillaume Kroll, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Laurent Ricci, Administrateur de Sociétés, né le 14 septembre 1972 à Thionville, France, dont la résidence professionnelle est située au 5 rue Guillaume Kroll, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et
- Michael Robert Kidd, né le 18 avril 1960 à Basingstoke, County of Hampshire, Royaume-Uni, dont la résidence professionnelle est située au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C le 16 mai 2011. Relation: LAC/2011/22064. Reçu soixante-quinze Euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Tom BENNING.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2011.

Référence de publication: 2011070377/507.

(110077218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2011.

Bahlsen GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1321 Luxembourg, 145, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 7.452.

Dépôt Rectificatif du dépôt L110092631 déposé le 16/06/2011

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2011.

Référence de publication: 2011083011/11.

(110093260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Barysud S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 123.378.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BARYSUD S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011083013/11.

(110093034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Balkan Ice Cream Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 49.678.

En date du 02 mai 2011, Nestlé Hellas Ice Cream S.A., une société anonyme de droit grec établie au 3, Kerkyras Str. 17778 Tauros, Athènes, Grèce, inscrite au "Register of Societes Anonyms", sous le numéro 10119/01NT/B/86/21(2011), liquidateur de la Société "BALKAN ICE CREAM HOLDING S.A.", est devenue, suite à une fusion, Nestlé Hellas S.A., une société anonyme de droit grec établie au 4, Patroklou Str., 15125 Paradeisos Maroussi, Grèce, inscrite au "Register of Societes Anonyms", sous le numéro [7810/01AT/B/86/1905].

Dès lors, depuis le 02 mai 2011, Nestlé Hellas S.A. est le nouveau liquidateur de la Société en remplacement de Nestlé Hellas Ice Cream S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2011083012/16.

(110093108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Bati-Lux-Décor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6632 Wasserbillig, 10, rue des Jardins.

R.C.S. Luxembourg B 60.884.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUDWIG CONSULT S.A.R.L.

EXPERT COMPTABLE - FIDUCIAIRE

L-6783 GREVENMACHER - 31, OP DER HECKMILL

Signature

Référence de publication: 2011083014/13.

(110092789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Beggener Schlass S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7327 Steinsel, 33, rue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 131.963.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2011.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L - 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2011083015/14.

(110093238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Belimmolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9644 Dahl, 75, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 130.566.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011083016/10.

(110093120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Bellflower S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 111.837.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 juin 2011

- que le siège social de la société a été transféré du 22, avenue Marie Thérèse L-2132 Luxembourg au 24, rue Saint Mathieu L-2138 Luxembourg avec effet au 14 juin 2011;

- que Monsieur Frederik ROB demeurant professionnellement au 24, rue Saint Mathieu L-2138 Luxembourg a été nommé gérant avec effet au 14 juin 2011 pour une durée indéterminée à la place de Monsieur Olivier KUCHLY, gérant démissionnaire.

Pour extrait sincère et conforme

Frederik ROB

Gérant

Référence de publication: 2011083017/17.

(110092794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Bertophe Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 41.269.

—
Le bilan de la société au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2011083018/12.

(110093037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Galfin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 76.372.

—
RECTIFICATIF

Cette mention vient modifier le bilan au 31 DECEMBRE 2008, enregistré et déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg en date du 29/01/2010 sous la référence L100015119.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2011081983/13.

(110091381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Bipolaire S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 51.479.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BIPOLAIRE S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011083020/11.

(110092982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Bertophe Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 41.269.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2011

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles JACQUET, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, de Monsieur Christophe MULLEMAN, administrateur de sociétés, demeurant 1 Koning Leopold straat à B-3000 Leuven et de Lux Business Management S.à.r.l., ayant son siège social au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, dont le représentant permanent dûment nommé en date du 15 janvier 2009 est Monsieur Gerard VAN HUNEN, demeurant professionnellement 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

L'Assemblée renouvelle également le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg. Ce mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Luxembourg, le 14 juin 2011.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011083019/21.

(110093038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Home Evolutive SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 29.655.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 10 juin 2011.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2011081416/11.

(110091284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Ivesco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5630 Mondorf-les-Bains, 4, avenue Dr Klein.

R.C.S. Luxembourg B 95.608.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 10 juin 2011.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2011081450/11.

(110091282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Grand Hôtel Billia Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 77.170.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011081991/10.

(110091088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

LGC SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3562 Dudelange, 21, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 95.006.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 10 juin 2011.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2011081495/11.

(110091283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

GL US Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 125.750.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Frederik Kuiper / Jorrit Crompvoets

Manager / Manager

Référence de publication: 2011081990/11.

(110090898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

GEOPF Langenfeld L.P. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 123.680.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 08/06/2010.

TMF Management Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011081988/12.

(110090975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Hutchison Europe Telecommunications S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 74.649.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011081992/10.

(110090938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Soc.E.Fin. SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 88.344.

Les Comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011084445/9.

(110094160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.